

jeudi

Ben Bella libre!

Le premier président de l'Algérie indépendante, M. Ahmed Ben Bella, 63 ans, bénéficie depuis hier d'une mesure de libération "progressive", qui lui permet notamment de se déplacer librement dans le département de M'Sila et de recevoir qui il voudra. Il était en résidence surveillée depuis sa chute, en juin 1965, à la suite d'un putsch organisé par le colonel Houari Boumedienne.

page D-1



On ne construit plus...

La construction domiciliaire connaît un ralentissement dramatique. Le volume de mises en chantier a atteint son plus bas niveau depuis 1967.

page B-4

En éditorial

Les exploits des automobilistes sur les routes sont de moins en moins brillants, note Maréchal Francoeur.

page A-4

La nouvelle Acadie

L'Acadie, c'est connu de tout le monde... Mais comment? Michel Bastarache, président du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec en dresse un tableau plus actuel et formule les démarches politiques futures.

page A-5

Triste fiche d'accidents

La région de Québec détient un nouveau record: le taux d'accidents avec dommages matériels a été de 1.08 fois plus élevé que pour l'ensemble du Québec.

page D-21

A l'aide des réfugiés

Les services d'aide aux immigrants sont débordés d'appels provenant de Québécois qui veulent parrainer des réfugiés indochinois.

page A-16

Romance sur patins à roulettes

Guy Aubin et Sylvie Gingras ont récolté du bronze hier en patins à roulettes aux Jeux panaméricains.

page C-2



Les villages du Québec avec Elyette Curvalle

Elyette Curvalle visite aujourd'hui une jeune municipalité de Charlevoix: Saint-Aimé-des-Lacs.

page A-3

En un an, il écope de 314 contraventions

CHICAGO (AP) — M. Laurence Dawson a comparu mardi devant le juge. Motif: en un an, il a écopé de 314 contraventions pour stationnement interdit — qu'il n'a pas payées.

Il est passible d'une amende de \$200 par contravention impayée — ce qui représente une somme totale de \$62.800 — et il a décidé de plaider non coupable, afin de pouvoir se défendre.

M. Dawson estime que 80 pour 100 des contraventions lui ont été infligées alors qu'il jouait aux cartes et aux échecs.

Il avait bien remarqué qu'il collectionnait les contraventions mais, a-t-il dit, il pensait qu'on lui adresserait une sorte d'ultimatum avant que le total ne devienne trop important.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-20
Arts et spectacles	A-12 à A-15
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-19
Carrières et professions	B-7
Consommation	A-6 et A-7
Décès	D-21
Economie-finances	B-4 à B-7
Feuilleton	D-19
Horoscope	D-18
Information régionale	B-2 et B-3
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	A-15
Page documentaire	A-5
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-21, A-14

météo

Ciel variable, possibilité d'averses. Demain: ensoleillé.

détails, page D-3

Fonctionnaires

C'est la "grève en Cadillac"

par J.-Jacques SAMSON

Environ 1.000 fonctionnaires du gouvernement du Québec membres du SFPQ font quotidiennement "la grève en Cadillac". Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy, a confirmé hier que le SFPQ compensait les membres en grève pour les heures de travail à taux et demi dont certains étaient assurés normalement.

Le SFPQ verse à ses quelque 1.000 membres en grève ou sous le coup d'un lock-out, chaque jour, l'équivalent de leur salaire net pour la période du débrayage. Il en coûte environ \$40.000 par jour au SFPQ puisés au fonds de défense professionnelle (FDP) du syndicat. M. Harguindeguy a expliqué que le SFPQ tenait à ne priver aucun de ses membres de ses revenus habituels pour la durée des arrêts de travail et qu'il avait été ainsi convenu de compenser le temps supplémentaire perdu.

Cette politique a l'avantage d'écartier la principale source de mécontentement chez des syndiqués dont le militantisme serait plus tiède.

Selon des informations fournies par le trésorier du syndicat des 36.000 fonctionnaires, M. Marcel Ledoux, le SFPQ est assuré, tous les 14 jours, d'entrées de \$300.000 au fonds général et de \$95.000 au fonds de défense professionnelle. Les "secours de grève" sont garantis par un fonds spécial de 1/2 de 1 pour 100 que les membres ont accepté de créer à l'automne 1978 en prévision de débrayages à l'occasion du renouvellement du contrat collectif.

Le FDP du syndicat des fonctionnaires repose sur une réserve de \$3.5 millions, a précisé M. Ledoux.

De plus, les marges d'emprunts des organisations syndicales sont généralement de "trois pour un", auprès des institutions financières. Comme les entrées de fonds se poursuivent régulièrement au SFPQ par les cotisations des membres toujours au travail, M. Ledoux conclut, par une savante progression arithmétique, que les ressources financières ne peuvent à toutes fins utiles être épuisées par des arrêts de travail sélectifs tels que pratiqués.

Une résolution adoptée par les délégués au congrès du SFPQ prévoyait par ailleurs que la cotisation spéciale serait en vigueur jusqu'à ce que les dettes contractées pour financer les arrêts de travail soient acquittées et le comité de direction du syndicat a toute latitude pour effectuer les transferts nécessaires de capitaux du fonds général au fonds de défense professionnelle.

Entre-temps, des fonctionnaires touchent, au terme d'une semaine "dans la rue", un chèque de paie nette de \$200 et plus.

autres informations en page B-1



Le Soleil, Raynald Lavoie

La fête continue

Jusqu'à dimanche, les Québécois de tous les âges vivent le Xlle Festival d'été de Québec. Au Grand Théâtre et au Théâtre du Conservatoire, on s'intéresse aux enfants. Les clowns ont pris d'assaut la rue Saint-Jean. La place Royale est animée par des folkloristes sans compter de nombreuses autres activités. Nos informations sur le festival en pages A-12 et A-14.

Les traversiers Matane-Côte-Nord sont immobilisés

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Depuis 7h ce matin, les deux traversiers assurant le service entre Matane, Baie-Comeau et Godbout sont immobilisés par la grève de leurs officiers et mécaniciens.

Ainsi en a décidé hier soir à l'unanimité, l'assemblée des 21 membres affiliés du syndicat des officiers de marins canadiens, qui entendent protester contre ce qu'ils qualifient d'attitude irresponsable de la Société des traversiers dans les négociations en vue de renouveler la convention échue depuis le 30 juin.

Dans un communiqué émis à l'is-

sue de l'assemblée, le syndicat déplore qu'en dépit du fait que la demande d'ouvrir les négociations ait été déposée le 2 avril dernier, les représentants de la Société des traversiers aient averti le comité de négociation syndicale qu'ils n'avaient aucun mandat pour négocier les clauses à incidence monétaire.

La société aurait plutôt demandé au syndicat de surseoir à son ordre de grève, demande que le syndicat interprète comme une manœuvre dilatoire destinée à lui enlever l'arme que constitue l'approche de la saison touristique.

Le négociateur syndical, M. Gilbert Gauthier, estime qu'une augmentation salariale annuelle de 6 pour 100,

assortie d'une clause d'indexation, serait satisfaisante. Le syndicat entend également faire valoir ses revendications au chapitre de l'ancienneté, des heures de travail (semaine de 40) heures et des congés.

Le négociateur patronal, Me Bruno Leclerc estime que l'écart entre les parties ne justifie pas le recours à la grève. Il s'agit avant tout d'une stratégie de la part du syndicat que d'une décision résultant d'une véritable impasse.

Des deux côtés, on souhaite que la grève ne soit pas aussi longue que celle de 1978, qui avait duré six mois. Les parties ont d'ailleurs convenu de se rencontrer à nouveau à Matane, les 11 et 12 juillet.

Les Montagnes blanches sans craindre la panne sèche...

par Pierre BOULET
envoyé spécial du Soleil

NOUVELLE-ANGLETERRE — Si vous avez le goût de parcourir la magnifique région des "Montagnes blanches" ou simplement d'aller vous épanouir sur les rives majestueuses du lac Winnepesaukee, vous pouvez partir sans craindre la panne sèche.

Comme leurs collègues du Maine, les propriétaires de stations-service du New Hampshire et du Vermont ont suffisamment d'essence pour approvisionner les touristes québécois de passage dans leur région.

Les routes vertes du New Hampshire et du Vermont constituent aussi une voie de retour fort intéressante pour les vacanciers québécois qui viennent de passer quelques jours sur les plages du Maine. Le trajet est peut-être un peu plus long (la rentrée au Québec s'effectue à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Sherbrooke), mais le panorama en vaut la peine.

Comme dans le Maine, il est courant de trouver des stations-service qui contingentent les ventes d'essence à \$4 ou \$5 par client. La nuit et les fins de semaine, il est plus difficile de trouver des pompistes à l'oeuvre... mais il suffit d'un peu de prévoyance pour s'épargner le moindre problème.

Comme à l'allée, il est sûrement plus prudent de faire le plein avant de quitter les localités côtières du Maine. Samedi, la très grande majorité des stations-service étaient ouvertes, entre Old Orchard et Portsmouth, à 60 kilomètres plus au sud.

A Ogunquit, deux stations affichaient la "surabondance" de carburant puisqu'on refusait de vous servir si vous n'achetiez pas pour "au moins" \$5 d'essence.

C'est en regagnant l'intérieur des terres, entre Portsmouth, Rochester et Alton — route 16 (Spaulding Turnpike) et route 11 — que la rareté de l'essence est devenue quelque peu apparente, en ce début de fin de semaine.

Sur ce tronçon de quelque 75 kilomètres, la quasi totalité des postes d'essence étaient fermés et, pour la plupart, affichaient l'inscription sinistre "No Gas". De quoi faire paniquer un imprévoyant qui aurait quitté Old Orchard avec \$0.50 d'essence dans son réservoir... Ni plus, ni moins!

Dans le nord du New Hampshire et dans le Vermont, par contre, les histoires de pénurie d'essence paraissent venir de quelque conte fantastique ou de quelque roman. Dans la région des Montagnes blanches, par exemple, on pouvait compter sur les doigts d'une main les postes d'essence qui étaient fermés, samedi après-midi.

Entre Alton Bay et la frontière du Québec (route 11 et autoroutes 93 et 91), presque tous les postes d'essence étaient ouverts. En outre, ils n'imposaient aucun contingentement à leur clientèle.

Contrairement à la situation qui prévalait dans le sud du New Hampshire, toutes les variétés d'essence paraissaient disponibles en abondance, dans le nord de cet Etat de même que dans le Vermont. Ainsi, pouvait-on obtenir sans difficulté de l'ordinaire, du sans plomb et du super.

La part des choses

En réalité, il semble bien que la "crise de l'essence" qui frappe nos voisins du Sud ait épargné — du moins jusqu'à maintenant — les grands circuits touristiques de la Nouvelle-Angleterre.

Mais comme ce ne sont que les éléments dramatiques de la crise qui nous sont parvenus par les médias, le mythe a vite pris la place de la réalité et a entretenu un climat de panique. Les principales victimes: les vacanciers qui ont modifié leurs projets de vacances à pied levé, et les hôteliers de la Nouvelle-Angleterre qui voient leur chiffre d'affaires fondre à vue d'oeil.

Un hebdomadaire de la côte du Maine consacrait une partie de sa

première page, la semaine dernière, à une bataille survenue récemment dans un poste d'essence de Wells Beach. Il s'agissait pourtant là d'un fait divers très marginal qui ne reflétait en rien la situation réelle dans cette région.

Un pompiste de Kennebunk a jugé très rigolo, pour sa part, de faire le service en arborant un revolver .38, qu'il portait à la hanche, à la manière des cowboys, "au cas où il y aurait du grabuge". En page éditoriale, un quotidien de la région a dénoncé l'attitude du garagiste et l'a qualifiée de provocatrice, dans les circonstances.

Il faut dire que la plus longue file d'attente que nous ayons vue aux abords d'une station-service, au cours de notre périple dans le Maine, le New Hampshire et le Vermont, ne comptait que sept ou huit voitures. On a déjà vu pire!

Tout de même, si vous deviez vous retrouver en panne sèche (par quelque imprévoyance inimaginable), sur les routes du New Hampshire et du Vermont, composez les numéros de téléphone suivants (en cas d'extrême urgence seulement):

New Hampshire: 1-800-258-3608

Vermont: 1-800-223-2121

Mais c'est seulement au cas où... Pour le moment, il n'y a aucune raison pour que vous ayez à utiliser ces numéros.

Un conflit qui pourrait s'avérer très coûteux

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Si elle devait se prolonger, la grève qui paralyse depuis ce matin le service de traversier entre Matane, Baie-Comeau et Godbout pourrait être très coûteuse.

Déjà en 1978, un conflit de travail de six mois avait coûté plus de deux millions de dollars à la région, selon le commissaire industriel de Matane, M. Réal Patry. Et c'était en hiver. La grève déclenchée aujourd'hui par les officiers et les mécaniciens pourrait être plus dommageable encore puisqu'elle survient au moment où s'amorce la saison touristique.

Pour le président de la Chambre de commerce de Matane et secrétaire-trésorier de l'Association de tourisme de la Gaspésie, M. Alban Arseneault, l'immobilisation des traversiers ne peut être que désastreuse à tous les points de vue.

Tourisme

Même si la majorité des visiteurs viennent du Sud pour faire "le tour de la Gaspésie", l'apport touristique en provenance de la Côte-Nord est loin d'être négligeable. "On est solidaire avec la Côte-Nord", souligne M. Arseneault, on est interdépendant.

Les chiffres sont éloquentes. En juin 1978, 37,103 passagers, 10,419 automobiles, 1,061 camions et 517 véhicules divers (surtout des rou-

lottes) ont emprunté le traversier. Au plus fort de la saison, le nombre des passagers dépasse aisément les 40,000.

Certains motels et restaurants situés à proximité du débarcadère réalisent jusqu'à 25 pour 100 de leur chiffre d'affaires exclusivement grâce au traversier.

Industrie

Mais il n'y a pas que le tourisme qui en dépend. Pour nombre d'entreprises, la traversée de Matane constitue un lien indispensable avec la Côte-Nord, où elles effectuent parfois 25 ou 30 pour 100 de leurs opérations. "Le traversier, c'est un peu notre route", souligne le commissaire industriel Réal Patry.

Par exemple, la compagnie Bérton provincial, qui emploie quelque 70 employés, expédie chaque semaine 20 camions sur la Côte-Nord. Le détournement par Rivière-du-Loup lui coûtera un supplément de \$400 ou \$500 par camion. Mais il faut bien honorer les contrats si on ne veut pas les perdre.

Même scénario à la Laiterie de Matane qui envoie chaque semaine deux remorques et deux camions à destination de Baie-Comeau et Port-Cartier. La grève lui coûtera des milliers de dollars. Et on pourrait multiplier les exemples.

"Ce qui est plus difficile à évaluer, mais beaucoup plus grave, souligne le président de la Cham-

bre de commerce de Matane, c'est que les gens vont perdre l'habitude de venir ici. Après tous les efforts qu'on a fait depuis 1964 pour promouvoir le traversier, ces grèves successives nous font une très mauvaise publicité auprès des entreprises comme des touristes."

A tel point que la compagnie Chrysler a décidé de déménager son centre de distribution pour la Côte-Nord de Matane à Charny à la suite de la grève de 1978. D'autres pourraient l'imiter si l'interruption de la traversée devenait périodique.

Il y a enfin les revenus que génère la traversée elle-même. Les salaires versés à ses 160 employés constituent une masse non négligeable qui vient irriguer les circuits commerciaux de la région. On pourrait l'évaluer de façon conservatrice à 2,5 millions par année.

Pressions

C'est pourquoi la Chambre de commerce de Matane n'entend pas demeurer silencieuse devant ce nouvel arrêt de travail.

Selon le président Arseneault, le gouvernement devrait négocier sérieusement pour assurer la continuité "d'un service essentiel dans une région comme la nôtre". Déjà la chambre a expédié une lettre à la Société des traversiers. D'autres pressions suivront. "Il faut alerter la population", de conclure M. Arseneault.

lingue anglais de la guinguette et des restaurants du Centre, a déclaré que la personne qui avait examiné Mlle Schwindel "n'est plus à l'emploi du Centre des Arts".

M. Donald Stephenson, lui aussi du Centre, dit que ce dernier s'attend à ce que les examinateurs des solliciteurs d'emploi leur posent de bonnes questions "et le bilinguisme est évidemment l'une d'elles".

Renvoyée parce qu'elle ne parle pas français

OTTAWA (PC) — Une étudiante de 18 ans fait la guerre au Centre national des Arts qui l'a congédiée le 9 juin parce qu'elle ne parlait pas français.

Quand on a employé le 9 mai, Mlle Connie Schwindel à la guinguette du Centre, on ne lui a pas dit qu'elle devait parler les deux langues officielles du pays mais, sur son formulaire de demande d'emploi, elle a précisé qu'elle parlait anglais et allemand.

M. Donald Marriott, directeur uni-

Le groupe Tellier sur la sellette

OTTAWA (PC) — Un rapport préparé par le bureau du premier ministre Joe Clark, propose le démantèlement du groupe Paul Tellier ainsi que du Centre d'information sur l'unité canadienne mis sur pied par le gouvernement Trudeau au lendemain de l'élection du gouvernement du Parti québécois.

A leur retour de vacances, le premier ministre Joe Clark et le ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales, M. William Jarvis, doivent prendre connaissance de ce rapport dont la Presse Canadienne a obtenu les grandes lignes.

Le document en question analyse trois hypothèses de base quant à l'avenir de ces deux groupes de travail disposant d'un budget global de \$11 millions.

La première suggère le maintien dans leur formule actuelle des deux organisations, la seconde soulève la possibilité de "changer les acteurs seulement", alors que la troisième traite de l'abolition pure et simple du

groupe Paul Tellier et du Centre d'information sur l'unité canadienne.

L'image "d'un bureau de propagande politique défendant le statu quo, même si elle ne correspond pas à la réalité", ne reflète pas la politique que voudrait mettre de l'avant le gouvernement: selon le rapport. On n'y conclut pas, en outre, à l'utilité de maintenir un groupe spécifique chargé d'analyser et de proposer des stratégies politiques dans le dossier des relations avec le Québec.

"Il y a plusieurs fonctionnaires au ministère des Relations fédérales-provinciales qui peuvent effectuer un tel travail", fait-on remarquer au bureau du premier ministre, ajoutant que cette approche traduit bien la volonté du ministre Jarvis de prendre solidement en main le dossier des relations avec le Québec et les autres provinces.

D'ailleurs, aucune évaluation de l'impact de la publicité diffusée par le Centre d'information sur l'unité canadienne n'a été effectuée même si ces opérations ont accaparé la plus grande partie du budget de \$11 millions.

Le gouvernement attend même de visionner deux films traitant de l'unité canadienne, commandés par le Centre,

avant de donner le feu vert à leur projection dans les salles de cinéma et à la télévision.

"Le travail sur ces deux films est terminé à 95 pour 100, on ne peut donc pas l'arrêter puisque les contrats ont été signés", a-t-on précisé.

Dans son évaluation du travail effectué par le Centre, le rapport analyse l'opportunité de consacrer des centaines de milliers de dollars à des études sur le textile ou à la tournée à travers le Québec d'une roulotte distribuant des dépliants.

De plus, il a été possible d'apprendre que le premier ministre Joe Clark n'avait pas encore déterminé le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral dans la campagne référendaire au Québec. "Il n'y a pas de consensus sur le sujet".

Le bureau du premier ministre étudie actuellement la possibilité que M. Clark joue le rôle d'un médiateur entre le Québec, qui présenterait alors une formule de fédéralisme renouvelé, et le Canada anglais. Jouissant d'une position plus avantageuse que celle de son prédécesseur, M. Clark pourrait ainsi soumettre alors des formules de compromis.

Plaintes contre la police de Toronto

TORONTO (PC) — Des citoyens de l'Ontario ont porté 3,025 plaintes contre la police de cette ville l'an dernier, la plupart pour conduite inconvenante et usage abusif de la force, a révélé un conseiller de la commission de police de l'Ontario.

M. Walter Lee a déclaré dans une interview que l'on avait porté 130 accusations en vertu du code criminel et la majorité pour voies de fait.

D'autre part, il y a eu accusation en vertu de la loi de la police et 202 mesures disciplinaires.

C'est la première fois que l'on compile et publie des statistiques semblables.

Selon la loi ontarienne, si l'on veut se plaindre de la police on s'adresse d'abord au chef de la police locale, après quoi, si on le désire, à la commission municipale de police et finalement à la commission.

Des retards dans le projet de gazoduc Montréal-Québec

TORONTO (PC) — Selon le quotidien Globe and Mail, la compagnie Q and M Pipe Lines Ltd., de Montréal, a décidé de reporter de huit mois le début des travaux de construction d'un gazoduc de \$1 milliard devant relier Montréal à Québec et aux provinces Maritimes.

Dans une dépêche d'Ottawa, le journal ajoute que Q and M, filiale d'Alberta Gas Trunk Line, de Calgary, a décidé d'utiliser des cavernes de sel, au Nouveau-Brunswick, pour entreposer du gaz naturel pendant l'été afin de le garder pour la forte demande des mois d'hiver.

La solution des cavernes annulerait le projet de construction d'une usine de liquéfaction et de réservoirs de gaz près de Québec.

Ces informations seraient contenues dans un amendement que Q and

M a fait à sa demande déposée devant l'Office national de l'énergie (ONE), pensant que l'ONE n'accordera pas le feu vert à temps pour permettre le début des travaux en mai 1980, tel que prévu à l'origine.

Les coûts en capital seraient par ailleurs supérieurs à \$1 milliard au lieu des \$945 millions prévus mais le gazoduc pourrait quand même entrer en service à l'automne de 1983.

Quant aux cavernes, il y en aurait six à excaver, sous 75 acres de terrain, les deux premières devant être entre novembre 1981 et avril 1984 et les autres à intervalles de deux ans et demi. Le tout serait complètement creusé à la fin de 1989, au coût de \$53,9 millions.

Il faudrait déplacer quatre millions de tonnes de sel et d'eau salée et les mettre dans la baie de Fundy.

le mot du jour

A bâtons rompus

L'expression "tenir le gros bout du bâton" n'a pas l'effet de puissance que l'on veut donner. Le joueur de baseball tient le petit bout. Nos parents faisaient de même pour donner la fessée. Limitons-nous donc au "bon" bout du bâton.

Pierre BELLEAU

LOUSON LTEE
275, rue St-Joseph est, Québec
(entre Dorchester et Caron)



MARIÉE D'INSPIRATION ESPAGNOLE!

Tout imprégnée d'un charme romantique avec ses effets de volants et de dentelles, qui forment une somptueuse jupe à traîne.

Une mantille identique à la robe ainsi qu'un éventail complètent l'ensemble.

Tailles: 4 à 12

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE FAIRE VOUS-MEME!

Jos. Grenier LTEE
947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT — TEL: 667-1724

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au vendredi, 8h à 17h
Jeudi soir jusqu'à 21h
Samedis du mois de juillet, fermé.

LA SOLUTION A TOUS VOS PROBLEMES DE RANGEMENT

CABANON

Dimensions: 8' x 12'



Modèle "Le Grenier"
Toit 4 versants

\$489

Construction améliorée et robuste. Tout en bois. Livraison sur demande.

Livré en panneaux assemblés. Inclus: porte avec clef, châssis, plancher, bardoux d'asphalte, boîte à fleurs, peinture, etc.



Modèle "La Cabine"
Toit 2 versants

\$479

Livraison immédiate

CLOTURE ASSEMBLEE A L'USINE

EPINETTE NON PEINT - 2 MODELES:

"CITADIN" section 42" x 96" **\$16.95**

"DISCRET" section 60" x 96" **\$25.95**

Poteaux non inclus.

GOUTTIERE EN VINYLE

• Résistante
• Longue durée
• Blanc inaltérable
• A l'épreuve du froid

DALLE \$6.80

DESCENTE \$7.70

(longueur 10') (3M)

PROTEX-SCellant pour ASPHALTE

à base de goudron, couvre environ 500 pi.ca. **\$9.88** le gal.

ASPHALTE POUR REPRISES Sac 66 lb **\$3.39**

RESI-FLEX

ENDUIT POUR BARDEAUX D'ASPHALTE

Bardeaux desséchés et craquelés. Fuites autour de la cheminée. Bardeaux ondulés, etc...

\$37.20

le 3 gal.

PEINTURE LATEX BLANC MAT POUR L'INTERIEUR **\$12.25**

TEINTURE OLYMPIC COULEURS EN MAIN A partir de **\$12.95**

TEINTURE A BOIS COULEUR REDWOOD **\$10.95**

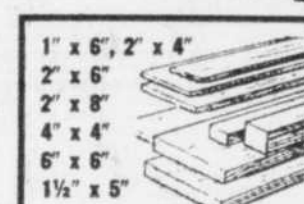
VACANCES ANNUELLES 1979

... nos bureaux et entrepôts seront fermés du 14 au 28 juillet

Nous vous suggérons de prévoir vos besoins pour cette période et souhaitez à tous

BONNES VACANCES!

CENTRE DE RENOVATION — BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION



le bois extérieur traité sous pression avec des produits chimiques pour empêcher la décomposition et prévenir les attaques des termites.

RELEVEMENT ECONOMIQUE 1" x 7" BOUVETE

CLAPBARD A GORGE - EPINETTE

• RENOVATION
• REPARATION
• CONSTRUCTION

41 1/2 pica.



TABLE à PIQUE-NIQUE ROBUSTE

EN EPINETTE NON PEINTE 2" EPAIS 72" LONGUEUR 30" LARGEUR **\$38.95**



MUR DE SOUTÈNEMENT 6" x 6" PIN BRUT DE L'EST

TRAITE SOUS PRESSION **\$1.88** PI. LIN.

faits divers et justice

Robert Imbault condamné à 14 ans de pénitencier

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Un récidiviste de 31 ans qui a déjà passé 12 ans de sa vie au pénitencier, Robert Imbault, de Montréal, a été condamné à 14 ans d'emprisonnement pour un vol à main armée perpétré le 7 août 1978, à la Caisse populaire de Saint-Fabien-de-Panet, au sud du comté de Montmagny.

Le juge Marc-André Drouin a

infligé 12 années de pénitencier à Imbault pour le vol à main armée, plus deux années additionnelles pour s'être servi d'une arme à feu, et trois années à purger concurremment pour séquestration de M. Raymond Nicole, de Saint-Magloire de Bellechasse.

Le président du tribunal a rappelé que l'inculpé, alors accompagné d'un présumé complice, Michel Lafleur, a tiré deux coups de revolver dans le

coffre arrière de la voiture de M. Nicole, "pour permettre à ce dernier de respirer". Après s'être emparés de sa voiture, les deux individus l'avaient enfermé dans la valise, pour la durée du vol.

Le juge a également signalé qu'Imbault avait cherché à se fabriquer une preuve d'alibi en incitant un individu, Pierre Vincent, à rendre un témoignage dont on pouvait déceler, de façon

évidente, qu'il s'agissait d'une fausseté.

Selon le juge, Imbault se range au rang des criminels de routine, ce qui lui a valu jusqu'ici une vie de déboires, puisque ses méfaits l'ont privé de sa liberté pendant 12 ans.

Dans ce cas, le juge Drouin a dit que son choix était facilité entre opter pour la réhabilitation du prévenu, ou pour la protection de la société, étant

donné qu'Imbault lui-même semblait avoir définitivement choisi le crime avec violence.

C'est justement ce sur quoi avait insisté le substitut du procureur de la Couronne, Me Réjean Boulet, en relevant entre autres les condamnations successives d'un dossier remontant à 1967.

Me Boulet a encore souligné que les \$42.230 du vol à main armée

n'avaient jamais été retrouvés et semblaient s'être envolés en fumée.

Il accuse son procureur

Le juge a prononcé son verdict, après avoir rejeté une demande d'Imbault que son propre procureur, Me Réal Leblanc, de Montréal, soit retiré du dossier, parce qu'il avait décidé de confier ce mandat à un autre procureur, il y a une semaine. Mais ce nouveau procureur, Me Laurence Coriveau, était retenu par une autre cause, à Montréal, a affirmé Imbault.

Me Leblanc a précisé qu'il y avait mésestimation entre lui et son client, d'autre part sur les représentations à faire à la Cour.

Rappelant qu'il y avait déjà six mois que l'accusé avait reconnu sa culpabilité, soit le 4 janvier dernier, le président du tribunal a remarqué que s'il s'était montré "permissif" jusqu'ici, il ne pouvait accepter de se plier à tous les caprices du prévenu. Il a décidé de ne point retarder sa sentence, à moins qu'Imbault n'appuie d'un motif sérieux sa requête en désistement de son procureur.

On se rappellera qu'Imbault et Lafleur ont été appréhendés la journée même du vol à main armée de Saint-Fabien-de-Panet, à la suite d'informations relayées aux agents-enquêteurs Jean-Pierre Deschênes et Tony Trudel, de la Sûreté du Québec. Imbault avait fait défaut à une libération conditionnelle, tandis que Lafleur s'était évadé du pénitencier.

Sursis de sentence pour Elisabeth Langlois

par J.-Claude RIVARD

Une jeune mère de famille qui la dépression, l'angoisse et la panique ont poussé à assassiner sa fille de 27 mois, le 29 décembre 1978, à Saint-Etienne de Lévis, a été condamnée à un sursis de sentence, avec probation pour une période de trois ans.

Telle est la dernière séquence judiciaire de ce pénible cauchemar vécu depuis le moment du drame par Mme Elisabeth Gaudet-Langlois, âgée de 27 ans.

Le juge Jean Moisan, de la division criminelle de la Cour supérieure, en est venu à la conclusion "qu'un sursis de sentence avec ordonnance de probation rencontrerait mieux les fins de

la justice qu'une peine d'incarcération", en un moment où la jeune femme ne constitue ni une menace pour la société, ni pour elle-même.

Originellement accusée du meurtre de sa fille Isabelle, Mme Gaudet-Langlois fut autorisée à reconnaître sa culpabilité à l'accusation réduite d'homicide involontaire.

Lors des représentations pré-sentielles, la jeune femme a révélé qu'elle était sous le coup du plus grand découragement, à la suite d'un manque de communications et de compréhension de la part de son mari.

Après le départ de celui-ci pour le travail, le matin du 29 décembre, elle

lui écrivit une lettre et elle décida d'en finir et d'amener son enfant dans l'autre monde. Elle lui a donné beaucoup de médicaments et elle en a elle-même absorbé une forte quantité.

Quant au reste, elle relate que tout est confus dans son esprit. Elle a appelé la police. Elle a vu des gens dans son logis. Puis, elle s'est retrouvée à la Maison-Gomin.

L'enquête du coroner révéla qu'Isabelle Langlois avait été frappée de deux coups de couteau au dos.

Selon le juge Moisan, la gravité objective du crime est hors de discussion. Sur le plan subjectif, il retient toutefois cette opinion d'un psychiatre

à l'effet que la jeune femme se trouvait dans un état de dépression, d'angoisse et de panique tel qu'elle en est venue à penser que son enfant serait mieux mort si elle n'était plus là pour en avoir soin.

Le juge retient aussi que l'intimée s'est résolument engagée dans la voie de la réhabilitation et qu'il n'y a pas lieu de lui imposer une peine exemplaire et dissuasive.

Il croit en effet que ce n'est pas parce qu'on la ferait emprisonner que des personnes placées dans des circonstances analogues ne se rendraient pas coupables d'actes pourtant gravement répréhensibles.



Le Soleil, Gilles Lafond

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galerias Chagnon

LONGS-Jeux

Vente d'entrepôt

4⁹⁹ ch.

5⁴⁹ Longs-jeux

6⁹⁹ 8 pistes, cassettes

Artists featured: BLONDIE, GERRY RAFFERTY, SUZANNE STEVENS, FRANCK POURCEL, ISABELLE AUBRET, REX SMITH, MARIE MYRIAM, DIRE STRAITS, JAMES TAYLOR, ELECTRIC LIGHT ORCH., PLASTIC BERTRAND, STEVE HACKETT, SWEET PEOPLE, FABIENNE THIBAUT, NICOLE MARTIN, VAN HALLEN, PETER FRAMPTON, POLICE, FERNAND GIGNAC, ONS'M O KEBEK.

GRAN et VILLENEUVE
podiatres
2611, boul. Laurier, Ste-Foy
Sur rendez-vous: 658-7738
Ouvert le soir
Aussi à Victoriaville Tel.: 758-3247

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Venez faire votre choix parmi les nouveaux styles automne 79 en tweed, worsted, camel noir ou popeline dans les tons de brun, camel, fan, vert, noir, rouge, violet, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

SEULEMENT \$400

Léger supplément pour les autres tailles.
Confection pour dames 525-4841
Local 30

CHOIX DES PLUS NOUVEAUX STYLES AUTOMNE 1979

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt pour une livraison rapide cet automne.

La plus douce cigarette au pays.

Viscount No 1
ULTRA LIGHT
25 CIGARETTES
SIZE

Viscount No 1

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: "goudron" 0.7 mg, nicotine 0.07 mg.

dans nos régions

Ville Saint-Georges-Ouest

Mini-zoo du parc des Sept Chutes construit dans un but éducatif



Publigravie Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Construit dans un but éducatif, le mini-zoo qui se situe au parc des Sept Chutes, à Ville Saint-Georges-Ouest, dans la Beauce, remplit bien aujourd'hui le rôle que nous entendons lui faire jouer.

C'est ce qu'a révélé au **SOLEIL**, M. Jean-Louis Lemieux, directeur au Service des loisirs de Ville Saint-Georges-Ouest, en précisant que l'embryon de ce mini-zoo a vu le jour le 22 avril 1978, alors que l'on avait fait l'acquisition de deux renards, provenant d'un M. Fortier, de Saint-Cyprien de Dorchester.

"Par la suite, a-t-il dit, dès 1978, une souscription populaire a permis de recueillir \$1.000 pour la construction de cages et enclos en vue d'y recevoir les deux renards Pampa l'ours acquis entretemps, les 2 outardes, le raton laveur Oscar et 5 canards domestiques."

"Toutefois, dès l'automne 1978, a précisé M. Lemieux une subvention de \$72.000 octroyée par le gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet Canada Travail nous a permis de faire l'infrastructure du terrain et la construction de cages et enclos de même que le système d'eau et d'électricité."

Ce lieu est l'entière responsabilité de Ville Saint-Georges-Ouest et c'est elle, par l'entremise de son service des loisirs, qui assure son administration et son entretien.

Jusqu'à maintenant, a-t-on appris, des milliers de personnes et surtout d'enfants dans le cadre des classes ouvertes, sont venus visiter le mini-zoo de Ville Saint-Georges-Ouest. Ils y ont vu des poneys, des moutons, des chiens, des lapins, des chevreuils, des daims, ainsi que coyote, ours, porc-épic, corbeaux, paon, différents canards, des ratons laveurs et des chèvres.

Terrain de jeux

De plus, le parc des Sept Chutes à Ville Saint-Georges-Ouest met à la disposition des visiteurs un terrain de jeux bien aménagé, car il y a sur place: une piscine extérieure chauffée, des balançoires, un terrain pour jouer au ballon volant, ballon panier, badminton, ainsi que des tables à pique-nique et un restaurant.

Jusqu'ici, le mini-zoo de Saint-Georges-Ouest n'est ouvert que le samedi et dimanche de 10h à 20h, mais à compter du 12 juillet prochain, et cela jusqu'au mois de septembre, il sera ouvert aux mêmes heures du lundi au dimanche, inclusivement.

AVIS

Nouvelle demande de permis. Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service de transport suivant: Transport restreint - longue distance - rayon - contrat. De Baie St-Paul à tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles de ladite municipalité pour le transport de nourriture à vision utilisée par les éleveurs de vison pour le compte de la Société Coopérative de Charlevoix. Transport restreint - longue distance - route restreinte contrat. De la Malbaie à Baie St-Paul pour le transport de déchets de volaille servant d'ingrédient pour la préparation de nourriture pour les animaux pour le compte de la Société Coopérative de Charlevoix. "Le texte ci-dessus a été préparé en collaboration avec un chercheur de la Commission et, en conséquence, n'engage en rien pour cause cette dernière". Denis, Pierre Simard C.P. 898 10, Côte St-Ours, Baie St-Paul Québec Date: 27 juin 1979

ville de SAINTE-FOY

VENTE À L'ENCHÈRE

Avis est par les présentes donné que la Ville de Sainte-Foy vendra par enchère publique, le samedi 14 juillet 1979 à 10h00 heures, dans la cour de l'Édifice des travaux publics, 715 De Lestre, Sainte-Foy.

- 3 tondeuses 19" LAWN BOY
- 9 tondeuses 21" LAWN BOY
- 1 camion 10 roues avec benne basculante
- 1 plaque vibrante lourde
- 1 chargeur Houghco 4 verges³
- 1 tracteur chargeur avec pelle rétro
- 2 fourgonnettes 6.200 livres
- 2 fourgonnettes 6.400 livres
- 3 Ford Maverick
- 3 Ford Custom 500
- 1 Ford Torino
- 1 Ford LTD II S
- 1 moteur à gaz V12 avec transmission
- 1 moteur à gaz 6 cylindres
- 1 charrette 8 pieds
- 1 charrette 9 pieds

L'adjudicataire devra payer comptant, au moment de la vente, la taxe provinciale sur les ventes à l'enchère, il devra payer, en outre, toutes les autres taxes et droits imposés selon la Loi.

Il est entendu que ces articles sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans aucune garantie et sans aucun droit de recours contre la Ville.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au directeur du service des travaux publics, division mécanique, 715 De Lestre, Sainte-Foy.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 26e jour du mois de juin 1979.

Le greffier-adjoint de la Ville, René Dampousse

en bref



Au Théâtre de Bon'Humeur

Editeur officiel du Québec

"En montant la rivière"

Le Théâtre de Bon'Humeur animera, du 18 au 25 juillet, une création collective intitulée "En montant la rivière...", dans la région de l'Est du Québec. Présenté à l'initiative des ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Affaires culturelles du Québec, en collaboration avec les Services de protection de l'environnement et les caisses populaires, "En montant la rivière..." raconte l'histoire farfelue d'une personne qui, pour retrouver un prétendu propriétaire d'arbre déraciné, entreprend une longue randonnée à travers rues, forêts et cantons. L'itinéraire de la troupe dans l'Est du Québec sera le suivant: école Roy de Rivière-du-Loup (18 juillet à 19h30), Fort Ingall de Cabano (19 juillet à 15h), parc Lépage de Rimouski (20 juillet à 14h), centre communautaire de Sainte-Anne-des-Monts (21 juillet à 14h30), Manoir Le Bouthillier de l'Anse-au-Griffon (22 juillet à 14h), La Barge de Paspébiac (24 juillet à 14h) et salle paroissiale de Causapsal (25 juillet à 20h).

Exposition d'oeuvres d'art

CAP-SANTÉ — La Société historique de Cap-Santé présentera une exposition du 27 juillet au 5 août, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de cette municipalité. L'exposition portera sur Cap-Santé, ses trésors et ses églises. Lors de visites guidées, les visiteurs pourront admirer des sculptures de Jean Valin, Noël Levasseur, Jean-Baptiste Côté, Louis Jobin; des tableaux de Paul Beaucourt, Joseph Légaré, Antoine Plamondon; des pièces d'orfèvrerie de Laurent Amyot, François Sasseville et Pierre Lépérance. La société profitera de cette exposition qui vise la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et artistique de Cap-Santé pour activer son travail de recrutement.

Les baleines bleues

TROIS-PISTOLES — La Traverse Trois-Pistoles—Escoumins Ltée continue de recevoir les réservations des personnes qui désirent participer aux excursions permettant d'observer les baleines bleues, au cours de l'été, sur le fleuve St-Laurent. Ces excursions ont lieu depuis 1977 à chaque été. La population actuelle des cétacés est difficile à établir mais leur observation est maintenant très fréquente à certaines périodes de l'année. Dans la région, on peut encore apercevoir les vestiges des fourneaux à graisse des baleiniers d'autan. Leur chasse y était courante à partir de l'an 1200 av. J.C. par les Basques qui ont poursuivi les baleines dans le fleuve jusqu'à leur presque complète disparition en 1913. Les réservations doivent être faites avant le 25 août auprès des administrateurs du navire Le Gobelet d'argent.

Examens de conduite

QUEBEC — Des unités mobiles du ministère des Transports parcourront le Québec au cours des prochains mois, afin de faire subir des examens de conduite aux personnes intéressées. Voici la liste sommaire des endroits et dates où les cliniques seront disponibles: Amqui, 24 et 25 juillet ainsi que 11 et 12 septembre; Carleton, 8 et 9 août; Causapsal, 11 et 12 juillet ainsi que 29 et 30 août; Chandler, 6 août; Grande-Vallée, 31 juillet; Matapédia, 10 juillet et 28 août; Mont-Louis, 1er août; Rivière-Bleue, 16 et 17 juillet; Sayabec, 26 juillet; Ste-Anne-des-Monts, 2 et 3 août; Ville Dégelis, 4 et 5 juillet, 20, 21, 22, 23 et 24 août, ainsi que 25, 26 et 27 septembre.

Festival Kino

PORTNEUF — C'est samedi prochain que toute la population du comté de Portneuf est conviée au Festival Kino, sous les auspices de Kino Portneuf. Ce festival se déroulera à la base de plein air quatre saisons du lac Sergent. Plusieurs activités sont prévues, telles baignade, canotage, randonnées pédestres, courses à bicyclette, rencontres parents-enfants, etc. Cette journée du 7 juillet constitue donc la Journée des citoyens organisée par Kino Portneuf, grâce au programme Kino-Québec du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Jogging populaire

SAINT-ROMUALD — La population est conviée à un "Jogging populaire" organisé pour samedi par le service des loisirs de Saint-Romuald en collaboration avec Kino-Québec. Il s'agit d'une autre activité préparée dans le cadre des célébrations du 125e anniversaire de cette ville. Paul Boulanger, de Saint-Romuald, a annoncé que l'inscription aura lieu, samedi 7 juillet, entre 11h et 13h, sur le terrain de l'église. Le signal du départ sera donné à cet endroit, à 14h. Des parcours de 5 et de 10 kilomètres devraient satisfaire les coureurs de toutes catégories.

AVIS

Première publication. Prenez avis que le soussigné Taxis Jaunes Limitée s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de taxi No Q 201163-009 à Léopold Lachance. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

TAXIS JAUNES LIMITEE
par: Edouard Grenier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MINGAN
830-11-000031-79
No Surintendant: 014044

COUR SUPERIEURE

(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: **LE DOMAINE CARTIER LTÉE**, corps politique légalement constituée, ayant son siège social à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska.

DEBITRICE
Avis est par les présentes donné que le 6e jour de juin 1979 le Registraire adjoint de la Cour Supérieure, district de Mingan, a rendu une ordonnance de clarté du Domaine Cartier Ltée en faillite, et ce, rétroactivement au 8e jour de mai 1979. La première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour de juillet 1979, à 2h00 heures de l'après-midi, au Centre de Main-d'œuvre du Canada, au 204, Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q.
Date de Québec, ce 29e jour de juin 1979.

MICHEL LEBLOND, SYNDIC
Bureau de: **LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS**, 621, boulevard Charest est Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 325-4641

AVIS

CHRISTIANE BELANGER
AVIS est, par les présentes, donné que **CHRISTIANE BELANGER**, domiciliée et résidant au 487, avenue Plante, à Ville-Vanier, district de Québec, s'adressera au ministère de la Justice pour changer son nom en celui de **CHRISTIANE SIMARD**. Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Christiane Belanger. **QUEBEC**, ce 22 juin 1979.

Les procureurs de la requérante
DION, CÔTÉ & LAMONTAGNE
VRAIE COPIE
DION, CÔTÉ & LAMONTAGNE
PROCUREURS DE LA
REQUERANTE

AVIS

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 1571-D du code civil de la province de Québec, que:

TREMPAC INC.
dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans le district judiciaire de QUÉBEC a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 21e jour du mois de janvier 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Québec le 18e jour du mois de février 1977 sous le numéro 864156.
Daté à Québec ce 29e jour du mois de juin 1979.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
DIVISION DE QUÉBEC (III)
150, boul. St-Cyrille est
Québec, P.Q.
965B Rev. 67
Québec seulement

3e publication

AVIS

Demande de Permis Saisonnier. **PRENEZ AVIS** que la compagnie Transport Marc Juneau Inc., ayant son siège social au 4, rue Maison-neuve à Ste-Catherine Cte de Port-neuf fera une demande à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial de transport saisonnier de catégorie économique pour le transport d'élevés fréquentant la station forestière de Duchesnay au Campus Notre-Dame de Foy dans la Municipalité de Cap-Rouge, et retour, pour le compte du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, permis valide jusqu'au 1er juin 1980.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication dans ce journal.

ME ROBERT DE BLOIS
Procureur de Transport
Marc Juneau Inc.

L'aménagement du mini-zoo a débuté en avril 1978 et une souscription populaire puis une subvention fédérale ont contribué à poursuivre l'installation. Des milliers de personnes dont de nombreux écoliers ont visité ces lieux qui offrent aussi un terrain de jeux bien aménagé.

avis légaux.

Consommation et Corporations Canada
Corporations

Consumer and Corporate Affairs Canada
Corporations

AVIS

Avis est, par la présente, donné de ma décision de dissoudre les sociétés suivantes:

80285 CANADA LTÉE
80285 CANADA LTD.
REVÈTEMENT GRENU FAB LTÉE

en vertu de l'article 205 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes. En l'absence d'une opposition justifiée et reçue avant le 15 octobre 1979, un certificat de dissolution sera émis prononçant la dissolution des sociétés ci-haut mentionnées.

F.H. Sparling
Directeur
Direction des Corporations
Place du Portage
Ottawa/Hull
K1A 0C9

APPEL D'OFFRES

PROJET: Hôtel de Ville de Notre-Dame-du-Lac
Rue St-Viateur
Notre-Dame-du-Lac
Clé Témisscouata, P. Qué.
Tél.: 418-899-6743

ARCHITECTE: Charles Ross, M. Arch.
304, rue St-Germain est
C.P. 273, Rimouski, P. Qué.
Tél.: 418-722-7655

INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET MÉCANIQUE: Lajoie, Pellerin & Associés Ltée
635, Marguerite-Bourgeois
Québec
Tél.: 418-683-1987

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac agissant comme entrepreneur général demande des soumissions aux sous-traitants concernés pour chacune des spécialités décrites ci-après.

OBTENTION DES DOCUMENTS: Les plans de mécanique, cahier des charges et documents de soumission pourront être obtenus à partir du mardi 3 juillet 1979 au bureau des ingénieurs Lajoie, Pellerin & Associés Ltée, de Québec, contre un montant de \$100 payable par chèque visé à l'ordre de la municipalité. Les plans d'architecture, cahier des charges et documents de soumission pourront être obtenus à partir de la même date et aux mêmes conditions que mentionnées ci-haut au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac ou à celui de l'architecte. Ce dépôt sera retourné au soumissionnaire selon les conditions stipulées au cahier des charges si ce dernier remet une soumission. Les soumissions assujetties au B.S.D.Q. devront être présentées sur les formules officielles.

SPECIALITÉS:
— Plomberie
— Ventilation et climatisation
— Électricité
— Equipement et installation solaire
— Couverture de cinq (5) pils
— Recouvrement de plancher
— Peinture et plâtrage
— Escalier, rampe
— Recouvrement extérieur et tout le matériel connexe
— Quincaillerie

GARANTIE DE SOUMISSION: Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture en échange d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions devront être reçues à la municipalité de Notre-Dame-du-Lac avant seize (16) heures, le lundi 6 août 1979 et seront ouvertes à cette même heure.

Charles-Alain Bélanger, secrétaire
Municipalité de Notre-Dame-du-Lac
C.P. 158, 9, rue de la Fabrique
Notre-Dame-du-Lac, Clé Témisscouata

Société d'énergie de la Baie James

APPELS D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière
Heure limite: 15 h 30, heure de Montréal, aux dates indiquées

LE JEUDI 26 JUILLET 1979

SEB 79-1334
FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE TENSION POUR L'EXTÉRIEUR

Cinq (5) - 120 Kv.
Un (1) - 69 Kv.
Six (6) - 25 Kv.
Un (1) - 12.47 Kv.

Pour centrale diesel de LG-1, postes Brissot et Chissasibi

GARANTIE DE SOUMISSION: \$3.000

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10

LE JEUDI 26 JUILLET 1979

SEB 79-1215
DISJONCTEURS À L'HUILE

69 Kv.
DISJONCTEURS
RENCLENCHEURS
29.9 ET 14.4 Kv.

CONCEPTION ET FOURNITURE
Poste 120-25 Kv., Chissasibi
Poste 120-22.47 Kv., Centrale diesel LG-1

Poste 69-120 Kv., Brissot

GARANTIE DE SOUMISSION: \$10.000

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800, boul. de Maisonneuve est
19e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8.

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements,
Tél.: 844-3741, poste 333

A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

dans nos régions

Société d'expansion de Nouvelle-Beauce

Début de la 2e phase: promotion et mise en valeur des ressources

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Inaugurée depuis peu de temps, la Société d'expansion de Nouvelle-Beauce Inc. (SENBI) se veut le reflet de la ténacité, de l'ardeur et du dynamisme des industriels et des hommes d'affaires de la région de Sainte-Marie de Beauce.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Michel Carrier, président de la SENBI, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Sainte-Marie, en précisant que pour la nouvelle corporation de la SENBI "il s'agit en quelque sorte de la continuité de la Commission industrielle intermunicipale de la région de Sainte-Marie".

"A l'époque, a-t-il dit, on désirait avoir une structure qui permettrait de trouver les moyens afin de garder chez nous les entreprises déjà établies et pour ce faire, il nous fallait avoir en place des espaces réservés à l'industrie, ainsi que des infrastructures pour les accueillir."

"On a atteint ces objectifs et dès cette année, a déclaré Michel Carrier, nous entreprenons la seconde phase, c'est-à-dire, la promotion et la mise en valeur des ressources de la région."

M. Carrier est convaincu que la SENBI atteindra ses buts qui sont:

- favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique;
- promouvoir les intérêts matériels de la région;
- faire connaître les intérêts industriels et les possibilités commerciales de la région;
- procurer aux entreprises existantes l'aide possible;
- attirer de nouvelles industries;
- effectuer la publicité nécessaire pour favoriser les buts recherchés.

Priorités

Toutefois, en 1979, les priorités de la SENBI sont les suivantes:

- assistance à l'entreprise aux prises avec certains problèmes ou en expansion;
- Agro-alimentaire: foire agricole et autres projets du secteur;
- prospection pour attirer de nouveaux investisseurs.

Pour atteindre ces objectifs, comme l'a expliqué Michel Carrier, il y a présentement de la part des 11

membres du conseil d'administration de la SENBI une sensibilisation auprès des industriels, hommes et femmes d'affaires, dans le cadre d'une période de recrutement".

Aussi, on est conscient que d'autres municipalités du secteur de la Nouvelle-Beauce, fassent comme la ville de Sainte-Marie et adhèrent à la SENBI.

D'ailleurs, a ajouté M. Carrier, une lettre leur sera envoyée dès cette semaine, pour les inviter à venir nous rencontrer afin de discuter d'orientation, de besoin et de participation financière."

Le territoire

Sur le plan économique, la région de Sainte-Marie est formée de 11 municipalités, avec une population d'au-delà de 20,000 habitants et où l'on compte plus de 60 industries avec quelque 3,800 emplois.

Ces municipalités sont celles de la ville Sainte-Marie, Saint-Elzéar (village et paroisse), Saint-Bernard (village et paroisse), Scott-Jonction, Sainte-Marguerite, Saints-Anges, Vallée-Jonction, Sainte-Hénédine et Frampton.



Membres du comité d'appui: MM. Pierre Beaulieu, Julien Gasson, Yvan Ménard, Réjean Lévesque et Eugène Weemaes.

Région de la Côte-du-Sud

Sommet économique qui se précise

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — L'organisation d'un sommet économique pour la région de la Côte-du-Sud est entrée ces jours derniers dans sa deuxième phase, avec la préparation des données statistiques et l'animation du milieu, notamment par la mise sur pied d'un comité d'appui régional. La phase finale suivra probablement à l'automne, avec des réunions de discussion sectorielles dans certaines municipalités du territoire, et une journée plénière, à Montmagny.

Le comité d'appui formé ces jours derniers comprendra des citoyens susceptibles d'apporter au projet l'apport de leurs connaissances du milieu, une compétence particulière, ou un effet d'entraînement.

Lors d'une réunion convoquée à cette fin, le président du Conseil économique de Montmagny, M. Pierre Beaulieu, a invité une quarantaine de participants à s'engager dans l'effort de concertation entrepris depuis l'automne dernier, en vue du mieux-être collectif du territoire s'étendant de Berthier-sur-Mer à La Pocatière.

Cette participation, a précisé M. Beaulieu, devrait d'abord se traduire par un appui moral au projet de sommet économique; les membres du comité serviront également de conseillers; et finalement d'agents locaux de promotion.

En échange de cette participation, le président du Conseil économique de Montmagny a déclaré que les organisateurs du sommet s'engageaient à fournir aux membres du comité d'appui une information privilégiée, et à les inviter à quelques rencontres de consultation sur l'orientation générale de cette importante initiative régionale.

Préparatifs

En vue du sommet économique de la Côte-du-Sud, le président du comité d'organisation, M. Yvan Ménard, a fait part des préparatifs accomplis jusqu'ici à l'égard de cette "concertation des forces vives du milieu, afin d'insuffler un dynamisme nouveau au développe-

ment économique de notre région et au mieux-être de notre population".

Dans une première phase, a-t-il notamment souligné, l'organisation du sommet s'est surtout préoccupée du concept du projet et du recrutement des personnes susceptibles de le mener à bien.

Actuellement l'effectif comprend cinq personnes à plein temps, pour la période d'été, grâce à un programme de Canada au travail, ainsi qu'un comité d'organisation de cinq membres et un conseil d'administration regroupant 12 directeurs.

M. Ménard a rappelé que l'organisation du sommet a reçu l'appui formel de la plupart des organismes oeuvrant dans le milieu, ainsi que des contributions financières de départ provenant du Conseil économique de la ville de Montmagny.

Conscience régionale

Concernant tous ces groupements, M. Ménard a remarqué qu'il n'était nullement question de "créer de nouvelles structures, puisque nous pensons que le milieu est déjà assez bien organisé pour veiller à son propre développement".

Les efforts entrepris tendent surtout à développer une conscience régionale plus forte.

Pour sa part, l'instigateur du mouvement, l'agent Réjean Lévesque, un policier de la ville de Montmagny, a expliqué son initiative en ce domaine par sa préoccupation de voir les jeunes privés de travail et s'engager dans la voie de la drogue et de la criminalité.

Aussi, à titre de citoyen, il a voulu réagir dans le sens du dicton voulant que le développement économique, c'est l'affaire de tout le monde.

De son côté, le député libéral de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée nationale, M. Julien Gasson, a lancé une invitation à relever le défi du dynamisme de la Beauce et de ne pas trop compter sur les contributions financières de départ des gouvernements, mais plutôt sur les connaissances, la compétence et la capacité de travail et de promotion des gens du milieu.

S'il s'est dit d'accord avec ce conseil, le député fédéral de Bellechasse, M. Adrien Lambert, a par contre remarqué qu'il y avait lieu d'exiger une aide supplémentaire du gouvernement fédéral pour le développement industriel continu, et de faire mentir les propos disant que les programmes de Canada au travail, ça ne vaut rien.

APPEL D'OFFRES

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR DES TRANSFORMATIONS AU CENTRE RECREATIF DE PORT-CARTIER.

PROPRIÉTAIRE: VILLE DE PORT-CARTIER

40, av. Parent

Port-Cartier, P.Q.

ARCHITECTE:

LA ROCHE & DERY

49, rue des Remparts

Québec, P.Q.

433, av. Brochu

Sept-Îles, P.Q.

GROUPE-CONSEIL EN CHARPENTE, MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:

LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & ASS.

525, boul. Harvey

Jonquière, P.Q.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL:

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les soumissionnaires (entrepreneur général) pourront se procurer une (1) copie complète des plans, devis et documents contractuels, ainsi que trois (3) copies de la formule de soumission aux bureaux des architectes La Roche & Dery, 49, rue des Remparts, Québec et à 433, av. Brochu, Sept-Îles, à compter du mercredi 4 juillet 1979, de 10-00 heures à 17-00 heures.

Un dépôt de cent dollars (\$100) par chèque ordinaire sera exigé pour chaque copie complète des plans et devis. Ce dépôt sera remis, dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions, à chaque entrepreneur qui aura retourné les documents au complet et en parfait ordre au bureau de l'architecte. Aucun remboursement dans le cas de copie additionnelle ou dans le cas d'entrepreneur qui n'aura pas présenté de soumission.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée, soit d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur de la soumission et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de 10% de la soumission. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre du propriétaire. Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la caution garantissant au propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidélité exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, également pour cinquante pour cent (50%), lesquels seront émis par cette compagnie au nom de l'entrepreneur général et au bénéfice du propriétaire.

Si le soumissionnaire est une compagnie ou corporation, sa soumission doit être accompagnée d'une résolution de la compagnie ou corporation autorisant une personne désignée à signer, pour et au nom de la compagnie ou corporation, la soumission et les documents qui y sont annexes, ainsi que le contrat, le cas échéant.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à la Ville de Port-Cartier, compétence de Monsieur Jean-Luc Julien, seront reçues pas plus tard que le six (6) août 1979, à 10 heures (heure locale) (19 heures (heure en vigueur localement), pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les sous-traitants dans les spécialités ci-dessous mentionnées devront déposer leur soumission au Bureau des Soumissions Déposées, pas plus tard que le jeudi deux (2) août 1979, à 10 heures (15 heures (heure en vigueur localement) accompagnée d'un cautionnement de soumission valide pour cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions, au montant égal à 10% de la valeur de la soumission.

Spécialités: Plomberie-chauffage, Ventilation, Électricité.

Sous-traitants: Copie des plans et devis en mécanique et/ou en électricité pourra être obtenue au bureau de l'ingénieur en mécanique contre un dépôt de \$30 fait au nom de l'ingénieur suivant préavis téléphonique. La moitié du montant du dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon état au plus tard trente (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-traitants et fournisseurs aux fins de consultation aux bureaux de:

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC

375, rue Verdun

Québec

tél. 687-4121

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE SEPT-ÎLES

456, avenue Arnaud

Sept-Îles

tél. 968-5421

Donné à Québec, ce 28e jour de juin 1979.



Le Soleil, Réal Laberge

Le 250e de Saint-François de Montmagny

Les fêtes du 250e anniversaire de fondation de Saint-François de Montmagny sont terminées du moins pour la période de pointe allant de la Saint-Jean-Baptiste à la Confédération. Entouré de villageois et de villageoises venus lécher la palette à la cabane à sucre de la Place du 250e, le président des fêtes, M. Jos-Aimé Blais, a rappelé que ce n'est toutefois pas fini et que les festivités et les réjouissances se poursuivront jusqu'au 31 décembre, mais à un rythme moins trépidant.



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

OCC.90974.F

24 juillet 1979

10,740 PAIRES DE GANTS DE CUIR ET 5,750 PAIRES DE GANTS DE VINYL

Garantie de soumission: \$10,000

LAE.90174.F

24 juillet 1979

1 CHROMATOGRAPHE EN PHASE GAZEUSE POUR ANALYSER L'HUILE DE TRANSFORMATEUR

Garantie de soumission: \$3,000

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
BUREAU N° 700

75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10% de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission.

Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

ville de SAINTE-FOY

avis public PROMULGATION

Avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance du 4 juin 1979, le Conseil a adopté son règlement numéro 2297, amendement l'article 4.3, du règlement de zonage 190 afin de créer une nouvelle zone RA/B-123 à même une partie de la zone E-101 (Quartier Laurentien).

Ce règlement a été approuvé par les contribuables intéressés lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 27 et 28 juin 1979.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau du soussigné ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance. Et ledit règlement sera en vigueur conformément à la Loi.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 3e jour du mois de juillet 1979.

Le greffier-adjoint de la Ville

René Dampousse

appels d'offres

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15:00 heures, le mercredi 18 juillet 1979, pour la fourniture d'un camion diesel avec benne basculante 10,886 KG PTC modèle 1980.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, Route de l'Église, Sainte-Foy, à 15:30 heures, en présence des intéressés.

Les formules de soumission seront disponibles à la section des achats, 2e étage, à l'adresse mentionnée ci-haut. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 3e jour du mois de juillet 1979.

L'assistant-greffier de la Ville

Jean-Pierre Morrow

jeudi

Ben Bella libre!

Le premier président de l'Algérie indépendante, M. Ahmed Ben Bella, 63 ans, bénéficie depuis hier d'une mesure de libération "progressive", qui lui permet notamment de se déplacer librement dans le département de M'Sila et de recevoir qui il voudra. Il était en résidence surveillée depuis sa chute, en juin 1965, à la suite d'un putsch organisé par le colonel Houari Boumedienne.

page D-1



On ne construit plus...

La construction domiciliaire connaît un ralentissement dramatique. Le volume de mises en chantier a atteint son plus bas niveau depuis 1967.

page B-4

En éditorial

Les exploits des automobilistes sur les routes sont de moins en moins brillants, note Maréchal Francoeur.

page A-4

La nouvelle Acadie

L'Acadie, c'est connu de tout le monde... Mais comment? Michel Bastarache, président du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec en dresse un tableau plus actuel et formule les démarches politiques futures.

page A-5

Triste fiche d'accidents

La région de Québec détient un nouveau record: le taux d'accidents avec dommages matériels a été de 1.08 fois plus élevé que pour l'ensemble du Québec.

page D-21

A l'aide des réfugiés

Les services d'aide aux immigrants sont débordés d'appels provenant de Québécois qui veulent parrainer des réfugiés indochinois.

page A-16

Romance sur patins à roulettes

Guy Aubin et Sylvie Gingras ont récolté du bronze hier en patins à roulettes aux Jeux panaméricains.

page C-2



Les villages du Québec avec Elyette Curvalle

Elyette Curvalle visite aujourd'hui une jeune municipalité de Charlevoix: Saint-Aimé-des-Lacs.

page A-3

En un an, il écope de 314 contraventions

CHICAGO (AP) — M. Laurence Dawson a comparu mardi devant le juge. Motif: en un an, il a écopé de 314 contraventions pour stationnement interdit — qu'il n'a pas payées.

Il est passible d'une amende de \$200 par contravention impayée — ce qui représente une somme totale de \$62,800 — et il a décidé de plaider non coupable, afin de pouvoir se défendre.

M. Dawson estime que 80 pour 100 des contraventions lui ont été infligées alors qu'il jouait aux cartes et aux échecs.

Il avait bien remarqué qu'il collectionnait les contraventions mais, a-t-il dit, il pensait qu'on lui adresserait une sorte d'ultimatum avant que le total ne devienne trop important.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-20
Arts et spectacles	A-12 à A-15
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-19
Carrières et professions	B-7
Consommation	A-6 et A-7
Décès	D-21
Economie-finance	B-4 à B-7
Feuilleton	D-19
Horoscope	D-18
Information régionale	B-2 et B-3
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	A-15
Page documentaire	A-5
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-21, A-14

météo

Ciel variable, possibilité d'averses. Demain: ensoleillé.

détails, page D-3

Fonctionnaires

C'est la "grève en Cadillac"

par J.-Jacques SAMSON

Environ 1.000 fonctionnaires du gouvernement du Québec membres du SFPQ font quotidiennement "la grève en Cadillac". Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy, a confirmé hier que le SFPQ compensait les membres en grève pour les heures de travail à taux et demi dont certains étaient assurés normalement.

Le SFPQ verse à ses quelque 1.000 membres en grève ou sous le coup d'un lock-out, chaque jour, l'équivalent de leur salaire net pour la période du débrayage. Il en coûte environ \$40.000 par jour au SFPQ puisés au fonds de défense professionnelle (FDP) du syndicat. M. Harguindeguy a expliqué que le SFPQ tenait à ne priver aucun de ses membres de ses revenus habituels pour la durée des arrêts de travail et qu'il avait été ainsi convenu de compenser le temps supplémentaire perdu.

Cette politique a l'avantage d'écarter la principale source de mécontentement chez des syndiqués dont le militantisme serait plus tiède.

Selon des informations fournies par le trésorier du syndicat des 36.000 fonctionnaires, M. Marcel Ledoux, le SFPQ est assuré, tous les 14 jours, d'entrées de \$300.000 au fonds général et de \$95.000 au fonds de défense professionnelle. Les "secours de grève" sont garantis par un fonds spécial de 1/2 de 1 pour 100 que les membres ont accepté de créer à l'automne 1978 en prévision de débrayages à l'occasion du renouvellement du contrat collectif.

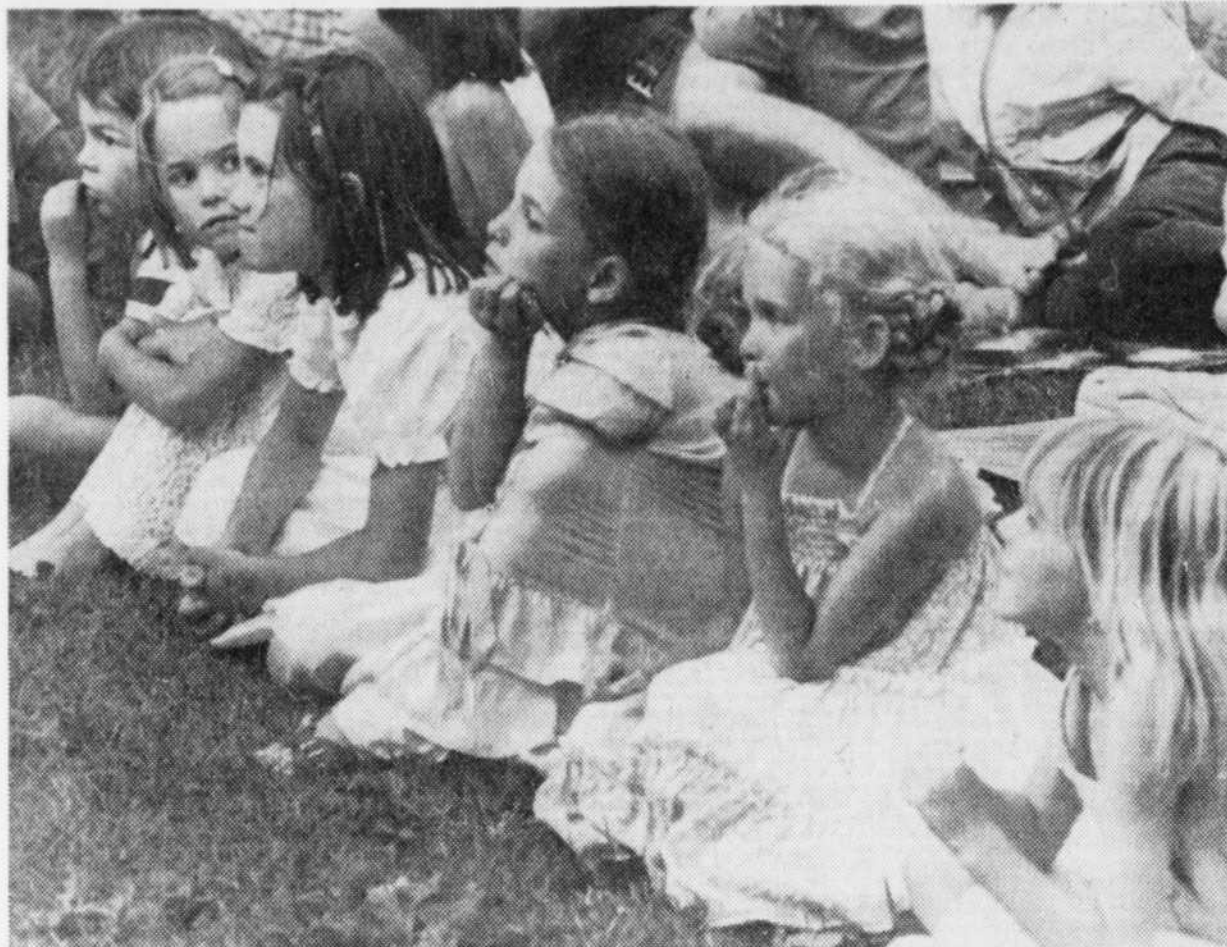
Le FDP du syndicat des fonctionnaires repose sur une réserve de \$3.5 millions, a précisé M. Ledoux.

De plus, les marges d'emprunts des organisations syndicales sont généralement de "trois pour un", auprès des institutions financières. Comme les entrées de fonds se poursuivent régulièrement au SFPQ par les cotisations des membres toujours au travail, M. Ledoux conclut, par une savante progression arithmétique, que les ressources financières ne peuvent à toutes fins utiles être épuisées par des arrêts de travail sélectifs tels que pratiqués.

Une résolution adoptée par les délégués au congrès du SFPQ prévoyait par ailleurs que la cotisation spéciale serait en vigueur jusqu'à ce que les dettes contractées pour financer les arrêts de travail soient acquittées et le comité de direction du syndicat à toute latitude pour effectuer les transferts nécessaires de capitaux du fonds général au fonds de défense professionnelle.

Entre-temps, des fonctionnaires touchent, au terme d'une semaine "dans la rue", un chèque de paie nette de \$200 et plus.

autres informations en page B-1



Le Soleil, Raynald Lavoie

La fête continue

Jusqu'à dimanche, les Québécois de tous les âges vivent le XIIe Festival d'été de Québec. Au Grand Théâtre et au Théâtre du Conservatoire, on s'intéresse aux enfants. Les clowns ont pris d'assaut la rue Saint-Jean. La place Royale est animée par des folkloristes sans compter de nombreuses autres activités. Nos informations sur le festival en pages A-12 et A-14.

Les traversiers Matane-Côte-Nord sont immobilisés

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Depuis 7h ce matin, les deux traversiers assurant le service entre Matane, Baie-Comeau et Godbout sont immobilisés par la grève de leurs officiers et mécaniciens.

Ainsi en a décidé hier soir à l'unanimité, l'assemblée des 21 membres affiliés du syndicat des officiers de marins canadiens, qui entendent protester contre ce qu'ils qualifient d'attitude irresponsable de la Société des traversiers dans les négociations en vue de renouveler la convention échue depuis le 30 juin.

Dans un communiqué émis à l'is-

sue de l'assemblée, le syndicat déplore qu'en dépit du fait que la demande d'ouvrir les négociations ait été déposée le 2 avril dernier, les représentants de la Société des traversiers aient averti le comité de négociation syndicale qu'ils n'avaient aucun mandat pour négocier les clauses à incidence monétaire.

La société aurait plutôt demandé au syndicat de surseoir à son ordre de grève, demande que le syndicat interprète comme une manœuvre dilatoire destinée à lui enlever l'arme que constitue l'approche de la saison touristique.

Le négociateur syndical, M. Gilbert Gauthier, estime qu'une augmentation salariale annuelle de 6 pour 100,

assortie d'une clause d'indexation, serait satisfaisante. Le syndicat entend également faire valoir ses revendications au chapitre de l'ancienneté, des heures de travail (semaine de 40) heures et des congés.

Le négociateur patronal, Me Bruno Leclerc estime que l'écart entre les parties ne justifie pas le recours à la grève. Il s'agirait davantage d'une stratégie de la part du syndicat d'une décision résultant d'une véritable impasse.

Des deux côtés, on souhaite que la grève ne soit pas aussi longue que celle de 1978, qui avait duré six mois. Les parties ont d'ailleurs convenu de se rencontrer à nouveau à Matane, les 11 et 12 juillet.

Les Montagnes blanches sans craindre la panne sèche...

par Pierre BOULET
envoyé spécial du Soleil

NOUVELLE-ANGLETERRE — Si vous avez le goût de parcourir la magnifique région des "Montagnes blanches" ou simplement d'aller vous épanouir sur les rives majestueuses du lac Winnepesaukee, vous pouvez partir sans craindre la panne sèche.

Comme leurs collègues du Maine, les propriétaires de stations-service du New Hampshire et du Vermont ont suffisamment d'essence pour approvisionner les touristes québécois de passage dans leur région.

Les routes vertes du New Hampshire et du Vermont constituent aussi une voie de retour fort intéressante pour les vacanciers québécois qui viennent de passer quelques jours sur les plages du Maine. Le trajet est peut-être un peu plus long (la rentrée au Québec s'effectue à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Sherbrooke), mais le panorama en vaut la peine.

Comme dans le Maine, il est courant de trouver des stations-service qui contiennent les ventes d'essence à \$4 ou \$5 par client. La nuit et les fins de semaine, il est plus difficile de trouver des pompistes à l'oeuvre... mais il suffit d'un peu de prévoyance pour s'épargner le moindre problème.

Comme à l'allée, il est sûrement plus prudent de faire le plein avant de quitter les localités côtières du Maine. Samedi, la très grande majorité des stations-service étaient ouvertes, entre Old Orchard et Portsmouth, à 60 kilomètres plus au sud.

A Ogunquit, deux stations affichaient la "surabondance" de carburant puisqu'on refusait de vous servir si vous n'achetiez pas pour "au moins" \$5 d'essence.

C'est en regagnant l'intérieur des terres, entre Portsmouth, Rochester et Alton — route 16 (Spaulding Turnpike) et route 11 — que la rareté de l'essence est devenue quelque peu apparente, en ce début de fin de semaine.

Sur ce tronçon de quelque 75 kilomètres, la quasi totalité des postes d'essence étaient fermés et, pour la plupart, affichaient l'inscription sinistre "No Gas". De quoi faire paniquer un imprévoyant qui aurait quitté Old Orchard avec \$0.50 d'essence dans son réservoir... Ni plus, ni moins!

Dans le nord du New Hampshire et dans le Vermont, par contre, les histoires de pénurie d'essence paraissent venir de quelque conte fantastique ou de quelque roman. Dans la région des Montagnes blanches, par exemple, on pouvait compter sur les doigts d'une main les postes d'essence qui étaient fermés, samedi après-midi.

Entre Alton Bay et la frontière du Québec (route 11 et autoroutes 93 et 91), presque tous les postes d'essence étaient ouverts. En outre, ils n'imposaient aucun contingentement à leur clientèle.

Contrairement à la situation qui prévalait dans le sud du New Hampshire, toutes les variétés d'essence paraissaient disponibles en abondance, dans le nord de cet Etat de même que dans le Vermont. Ainsi, pouvait-on obtenir sans difficulté de l'ordinaire, du sans plomb et du super.

La part des choses

En réalité, il semble bien que la "crise de l'essence" qui frappe nos voisins du Sud ait épargné — du moins jusqu'à maintenant — les grands circuits touristiques de la Nouvelle-Angleterre.

Mais comme ce ne sont que les éléments dramatiques de la crise qui nous sont parvenus par les médias, le mythe a vite pris la place de la réalité et a entretenu un climat de panique. Les principales victimes: les vacanciers qui ont modifié leurs projets de vacances à pied levé, et les hôteliers de la Nouvelle-Angleterre qui voient leur chiffre d'affaires fondre à vue d'oeil.

Un hebdomadaire de la côte du Maine consacrait une partie de sa

première page, la semaine dernière, à une bataille survenue récemment dans un poste d'essence de Wells Beach. Il s'agissait pourtant d'un fait divers très marginal qui ne reflétait en rien la situation réelle dans cette région.

Un pompiste de Kennebunk a jugé très rigolo, pour sa part, de faire le service en arborant un revolver .38, qu'il portait à la hanche, à la manière des cowboys, "au cas où il y aurait du grabuge". En page éditoriale, un quotidien de la région a dénoncé l'attitude du garagiste et l'a qualifiée de provocatrice, dans les circonstances.

Il faut dire que la plus longue file d'attente que nous ayons vue aux abords d'une station-service, au cours de notre périple dans le Maine, le New Hampshire et le Vermont, ne comptait que sept ou huit voitures. On a déjà vu pire!

Tout de même, si vous deviez vous retrouver en panne sèche (par quelque imprévoyance inimaginable), sur les routes du New Hampshire et du Vermont, composez les numéros de téléphone suivants (en cas d'extrême urgence seulement):

New Hampshire: 1-800-258-3608

Vermont: 1-800-223-2121

Mais c'est seulement au cas où... Pour le moment, il n'y a aucune raison pour que vous ayez à utiliser ces numéros.

Un conflit qui pourrait s'avérer très coûteux

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Si elle devait se prolonger, la grève qui paralyse depuis ce matin le service de traversier entre Matane, Baie-Comeau et Godbout pourrait être très coûteuse.

Déjà en 1978, un conflit de travail de six mois avait coûté plus de deux millions de dollars à la région, selon le commissaire industriel de Matane, M. Réal Patry. Et c'était en hiver. La grève déclenchée aujourd'hui par les officiers et les mécaniciens pourrait être plus dommageable encore puisqu'elle survient au moment où s'amorce la saison touristique.

Pour le président de la Chambre de commerce de Matane et secrétaire-trésorier de l'Association de tourisme de la Gaspésie, M. Alban Arseneault, l'immobilisation des traversiers ne peut être que désastreuse à tous les points de vue.

Tourisme

Même si la majorité des visiteurs viennent du Sud pour faire "le tour de la Gaspésie", l'apport touristique en provenance de la Côte-Nord est loin d'être négligeable. "On est solidaire avec la Côte-Nord, souligne M. Arseneault, on est interdépendant".

Les chiffres sont éloquent. En juin 1978, 37,103 passagers, 10,419 automobiles, 1,061 camions et 517 véhicules divers (surtout des rou-

lottes) ont emprunté le traversier. Au plus fort de la saison, le nombre des passagers dépasse aisément les 40,000.

Certains motels et restaurants situés à proximité du débarcadère réalisent jusqu'à 25 pour 100 de leur chiffre d'affaires exclusivement grâce au traversier.

Industrie

Mais il n'y a pas que le tourisme qui en dépend. Pour nombre d'entreprises, la traversée de Matane constitue un lien indispensable avec la Côte-Nord, où elles effectuent parfois 25 ou 30 pour 100 de leurs opérations. "Le traversier, c'est un peu notre route", souligne le commissaire industriel Réal Patry.

Par exemple, la compagnie BÉTON provincial, qui emploie quelque 70 employés, expédie chaque semaine 20 camions sur la Côte-Nord. Le détournement par Rivière-du-Loup lui coûtera un supplément de \$400 ou \$500 par camion. Mais il faut bien honorer les contrats si on ne veut pas les perdre.

Même scénario à la Laiterie de Matane qui envoie chaque semaine deux remorques et deux camions à destination de Baie-Comeau et Port-Cartier. La grève lui coûtera des milliers de dollars. Et on pourrait multiplier les exemples.

"Ce qui est plus difficile à évaluer, mais beaucoup plus grave, souligne le président de la Cham-

bre de commerce de Matane, c'est que les gens vont perdre l'habitude de venir ici. Après tous les efforts qu'on a fait depuis 1964 pour promouvoir le traversier, ces grèves successives nous font une très mauvaise publicité auprès des entreprises comme des touristes."

A tel point que la compagnie Chrysler a décidé de déménager son centre de distribution pour la Côte-Nord de Matane à Charny à la suite de la grève de 1978. D'autres pourraient l'imiter si l'interruption de la traversée devenait périodique.

Il y a enfin les revenus que génère la traversée elle-même. Les salaires versés à ses 160 employés constituent une masse non négligeable qui vient irriguer les circuits commerciaux de la région. On pourrait l'évaluer de façon conservatrice à 2,5 millions par année.

Pressions

C'est pourquoi la Chambre de commerce de Matane n'entend pas demeurer silencieuse devant ce nouvel arrêt de travail.

Selon le président Arseneault, le gouvernement devrait négocier sérieusement pour assurer la continuité "d'un service essentiel dans une région comme la nôtre". Déjà la chambre a expédié une lettre à la Société des traversiers. D'autres pressions suivront. "Il faut alerter la population", de conclure M. Arseneault.

lingue anglais de la guinguette et des restaurants du Centre, a déclaré que la personne qui avait examiné Mlle Schwindel "n'est plus à l'emploi du Centre des Arts".

M. Donald Stephenson, lui aussi du Centre, dit que ce dernier s'attend à ce que les examinateurs des sollicitudes d'emploi leur posent de bonnes questions "et le bilinguisme est évidemment l'une d'elles".

Renvoyée parce qu'elle ne parle pas français

OTTAWA (PC) — Une étudiante de 18 ans fait la guerre au Centre national des Arts qui l'a congédiée le 9 juin parce qu'elle ne parlait pas français.

Quand on a employé le 9 mai, Mlle Connie Schwindel à la guinguette du Centre, on ne lui a pas dit qu'elle devait parler les deux langues officielles du pays mais, sur son formulaire de demande d'emploi, elle a précisé qu'elle parlait anglais et allemand.

M. Donald Marriott, directeur uni-

Le groupe Tellier sur la sellette

OTTAWA (PC) — Un rapport préparé par le bureau du premier ministre Joe Clark, propose le démantèlement du groupe Paul Tellier ainsi que du Centre d'information sur l'unité canadienne mis sur pied par le gouvernement Trudeau au lendemain de l'élection du gouvernement du Parti québécois.

A leur retour de vacances, le premier ministre Joe Clark et le ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales, M. William Jarvis, doivent prendre connaissance de ce rapport dont la Presse Canadienne a obtenu les grandes lignes.

Le document en question analyse trois hypothèses de base quant à l'avenir de ces deux groupes de travail disposant d'un budget global de \$11 millions.

La première suggère le maintien dans leur formule actuelle des deux organisations, la seconde soulève la possibilité de "changer les acteurs seulement", alors que la troisième traite de l'abolition pure et simple du

groupe Paul Tellier et du Centre d'information sur l'unité canadienne.

L'image "d'un bureau de propagande politique défendant le statu quo, même si elle ne correspond pas à la réalité", ne reflète pas la politique que voudrait mettre de l'avant le gouvernement: selon le rapport. On n'y conclut pas, en outre, à l'utilité de maintenir un groupe spécifique chargé d'analyser et de proposer des stratégies politiques dans le dossier des relations avec le Québec.

"Il y a plusieurs fonctionnaires au ministère des Relations fédérales-provinciales qui peuvent effectuer un tel travail", fait-on remarquer au bureau du premier ministre, ajoutant que cette approche traduit bien la volonté du ministre Jarvis de prendre solidement en main le dossier des relations avec le Québec et les autres provinces.

D'ailleurs, aucune évaluation de l'impact de la publicité diffusée par le Centre d'information sur l'unité canadienne n'a été effectuée même si ces opérations ont accaparé la plus grande partie du budget de \$11 millions.

Le gouvernement attend même de visionner deux films traitant de l'unité canadienne, commandés par le Centre,

avant de donner le feu vert à leur projection dans les salles de cinéma et à la télévision.

"Le travail sur ces deux films est terminé à 95 pour 100, on ne peut donc pas l'arrêter puisque les contrats ont été signés", a-t-on précisé.

Dans son évaluation du travail effectué par le Centre, le rapport analyse l'opportunité de consacrer des centaines de milliers de dollars à des études sur le textile ou à la tournée à travers le Québec d'une roulotte distribuant des dépliants.

De plus, il a été possible d'apprendre que le premier ministre Joe Clark n'avait pas encore déterminé le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral dans la campagne référendaire au Québec. "Il n'y a pas de consensus sur le sujet".

Le bureau du premier ministre étudie actuellement la possibilité que M. Clark joue le rôle d'un médiateur entre le Québec, qui présenterait alors une formule de fédéralisme renouveau, et le Canada anglais. Jouissant d'une position plus avantageuse que celle de son prédécesseur, M. Clark pourrait ainsi soumettre alors des formules de compromis.

Plaintes contre la police de Toronto

TORONTO (PC) — Des citoyens de l'Ontario ont porté 3,025 plaintes contre la police de cette ville l'an dernier, la plupart pour conduite inconvenante et usage abusif de la force, a révélé un conseiller de la commission de police de l'Ontario.

M. Walter Lee a déclaré dans une interview que l'on avait porté 130 accusations en vertu du code criminel et la majorité pour voies de fait.

D'autre part, il y a eu accusation en vertu de la loi de la police et 202 mesures disciplinaires.

C'est la première fois que l'on compile et publie des statistiques semblables.

Selon la loi ontarienne, si l'on veut se plaindre de la police on s'adresse d'abord au chef de la police locale, après quoi, si on le désire, à la commission municipale de police et finalement à la commission.

Des retards dans le projet de gazoduc Montréal-Québec

TORONTO (PC) — Selon le quotidien Globe and Mail, la compagnie Q and M Pipe Lines Ltd., de Montréal, a décidé de reporter de huit mois le début des travaux de construction d'un gazoduc de \$1 milliard devant relier Montréal à Québec et aux provinces Maritimes.

Dans une dépêche d'Ottawa, le journal ajoute que Q and M, filiale d'Alberta Gas Trunk Line, de Calgary, a décidé d'utiliser des cavernes de sel, au Nouveau-Brunswick, pour entreposer du gaz naturel pendant l'été afin de le garder pour la forte demande des mois d'hiver.

La solution des cavernes annulerait le projet de construction d'une usine de liquéfaction et de réservoirs de gaz près de Québec.

Ces informations seraient contenues dans un amendement que Q and

M a fait à sa demande déposée devant l'Office national de l'énergie (ONE), pensant que l'ONE n'accordera pas le feu vert à temps pour permettre le début des travaux en mai 1980, tel que prévu à l'origine.

Les coûts en capital seraient par ailleurs supérieurs à \$1 milliard au lieu des \$945 millions prévus mais le gazoduc pourrait quand même entrer en service à l'automne de 1983.

Quant aux cavernes, il y en aurait six à excaver, sous 75 acres de terrain, les deux premières devant l'être entre novembre 1981 et avril 1984 et les autres à intervalles de deux ans et demi. Le tout serait complètement creusé à la fin de 1989, au coût de \$53,9 millions.

Il faudrait déplacer quatre millions de tonnes de sel et d'eau salée et les mettre dans la baie de Fundy.

le mot du jour

A bâtons rompus

L'expression "tenir le gros bout du bâton" n'a pas l'effet de puissance que l'on veut donner. Le joueur de baseball tient le petit bout. Nos parents faisaient de même pour donner la fessée. Limitons-nous donc au "bon" bout du bâton.

Pierre BELLEAU

LOUSON LTEE
275, rue St-Joseph est, Québec
(entre Dorchester et Caron)



MARIÉE D'INSPIRATION ESPAGNOLE!

Tout imprégnée d'un charme romantique avec ses effets de volants et de dentelles, qui forment une somptueuse jupe à traîne.

Une mantille identique à la robe ainsi qu'un éventail complètent l'ensemble.

Tailles: 4 à 12

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE FAIRE VOUS-MEME!

Jos. Grenier LTEE
947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT — TEL.: 667-1724

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au vendredi, 8h à 17h
Jeudi soir jusqu'à 21h
Samedis du mois de juillet, fermés.

LA SOLUTION A TOUS VOS PROBLEMES DE RANGEMENT

CABANON

Dimensions: 8' x 12'



Modèle "Le Grenier" Toit 4 versants

\$489

Construction améliorée et robuste. Tout en bois. Livraison sur demande.

Livré en panneaux assemblés. Inclus: porte avec clef, châssis, plancher, bardoux d'asphalte, boîte à fleurs, peinture, etc.



Modèle "La Cabine" Toit 2 versants

\$479

Livraison immédiate



CLOTURE ASSEMBLEE A L'USINE

EPINETTE NON PEINT - 2 MODELES:

"CITADIN" section 42" x 96" \$16.95

"DISCRET" section 60" x 96" \$25.95

Poteaux non inclus.

GOUTTIERE EN VINYLE

• Résistante
• Longue durée
• Blanc inaltérable
• A l'épreuve du froid

DALLE \$6.80

DESCENTE \$7.70 (longueur 10') (3M)

PROTEX-SCellant pour ASPHALTE

à base de goudron, couvre environ 500 pi.ca. \$9.88 le gal.

ASPHALTE POUR REPRISES Sac 66 lb \$3.39

RESI-FLEX

ENDUIT POUR BARDEAUX D'ASPHALTE

Bardeaux desséchés et craquelés. Fuites autour de la cheminée. Bardeaux ondulés, etc...

\$37.20 le 3 gal.

PEINTURE LATEX

BLANC MAT POUR L'INTERIEUR \$12.25

TEINTURE OLYMPIC COULEURS EN MAIN A partir de \$12.95

TEINTURE A BOIS COULEUR REDWOOD \$10.95

VACANCES ANNUELLES 1979

... nos bureaux et entrepôts seront fermés du 14 au 28 juillet

Nous vous suggérons de prévoir vos besoins pour cette période et souhaitons à tous

BONNES VACANCES!

CENTRE DE RENOVATION — BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1" x 6", 2" x 4"
2" x 6"
2" x 8"
4" x 4"
6" x 6"
1 1/2" x 5"

le bois extérieur traité sous pression avec des produits chimiques pour empêcher la décomposition et prévenir les attaques des termites.

RELEVEMENT ECONOMIQUE

1" x 7" BOUVETE

CLAPBOARD A GORGE - EPINETTE

• RENOVATION
• REPARATION
• CONSTRUCTION

41 1/2 p.c.a.

TABLE à PIQUE-NIQUE

ROBUSTE

EN EPINETTE NON PEINTE

2" EPAIS 72" LONGUEUR 30" LARGEUR

\$38.95

MUR DE SOUTÈNEMENT

6" x 6" PIN BRUT DE L'EST

TRAITE SOUS PRESSION

\$1.88 P.L.M.

faits divers et justice

Robert Imbault condamné à 14 ans de pénitencier

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Un récidiviste de 31 ans qui a déjà passé 12 ans de sa vie au pénitencier, Robert Imbault, de Montréal, a été condamné au palais de justice de Montmagny, hier, de 14 ans d'emprisonnement pour un vol à main armée perpétré le 7 août 1978, à la Caisse populaire de Saint-Fabien-de-Panet, au sud du comté de Montmagny.

Le juge Marc-André Drouin a

infligé 12 années de pénitencier à Imbault pour le vol à main armée, plus deux années additionnelles pour s'être servi d'une arme à feu, et trois années à purger concurremment pour séquestration de M. Raymond Nicole, de Saint-Magloire de Bellechasse.

Le président du tribunal a rappelé que l'inculpé, alors accompagné d'un présumé complice, Michel Lafleur, a tiré deux coups de revolver dans le

coffre arrière de la voiture de M. Nicole, "pour permettre à ce dernier de respirer". Après s'être emparés de sa voiture, les deux individus l'avaient enfermé dans la valise, pour la durée du vol.

Le juge a également signalé qu'Imbault avait cherché à se fabriquer une preuve d'alibi en incitant un individu, Pierre Vincent, à rendre un témoignage dont on pouvait douter, de façon

évidente, qu'il s'agissait d'une fausseté.

Selon le juge, Imbault se range au rang des criminels de routine, ce qui lui a valu jusqu'ici une vie de déboires, puisque ses méfaits l'ont privé de sa liberté pendant 12 ans.

Dans ce cas, le juge Drouin a dit que son choix était facilité entre opter pour la réhabilitation du prévenu, ou pour la protection de la société, étant

donné qu'Imbault lui-même semblait avoir définitivement choisi le crime avec violence.

C'est justement ce sur quoi avait insisté le substitut du procureur de la Couronne, Me Réjean Boulet, en relevant entre autres les condamnations successives d'un dossier remontant à 1967.

Me Boulet a encore souligné que les \$42.230 du vol à main armée

n'avaient jamais été retrouvés et semblaient "s'être envolés en fumée".

Il accuse son procureur

Le juge a prononcé son verdict, après avoir rejeté une demande d'Imbault que son propre procureur, Me Réal Leblanc, de Montréal, soit retiré du dossier, parce qu'il avait décidé de confier ce mandat à un autre procureur, il y a une semaine. Mais ce nouveau procureur, Me Laurence Coriveau, était retenu par une autre cause, à Montréal, a affirmé Imbault.

Me Leblanc a précisé qu'il y avait mésentente entre lui et son client, d'autre part sur les représentations à faire à la Cour.

Rappelant qu'il y avait déjà six mois que l'accusé avait reconnu sa culpabilité, soit le 4 janvier dernier, le président du tribunal a remarqué que s'il s'était montré "permissif" jusqu'ici, il ne pouvait accepter de se plier à tous les caprices du prévenu. Il a décidé de ne point retarder sa sentence, à moins qu'Imbault n'appuie d'un motif sérieux sa requête en désistement de son procureur.

On se rappellera qu'Imbault et Lafleur ont été appréhendés la journée même du vol à main armée de Saint-Fabien-de-Panet, à la suite d'informations relayées aux agents-enquêteurs Jean-Pierre Deschênes et Tony Trudel, de la Sûreté du Québec. Imbault avait fait défaut à une libération conditionnelle, tandis que Lafleur s'était évadé du pénitencier.

Sursis de sentence pour Elisabeth Langlois

par J.-Claude RIVARD

Une jeune mère de famille que la dépression, l'angoisse et la panique ont poussé à assassiner sa fille de 27 mois, le 29 décembre 1978, à Saint-Etienne de Lévis, a été condamnée à un sursis de sentence, avec probation pour une période de trois ans.

Telle est la dernière séquence judiciaire de ce pénible cauchemar vécu depuis le moment du drame par Mme Elisabeth Gaudet-Langlois, âgée de 27 ans.

Le juge Jean Moisan, de la division criminelle de la Cour supérieure, en est venu à la conclusion qu'un sursis de sentence avec ordonnance de probation rencontrerait mieux les fins de

la justice qu'une peine d'incarcération, en un moment où la jeune femme ne constitue ni une menace pour la société, ni pour elle-même.

Originellement accusée du meurtre de sa fille Isabelle, Mme Gaudet-Langlois fut autorisée à reconnaître sa culpabilité à l'accusation réduite d'homicide involontaire.

Lors des représentations pré-sententielles, la jeune femme a révélé qu'elle était sous le coup du plus grand découragement, à la suite d'un manque de communications et de compréhension de la part de son mari.

Après le départ de celui-ci pour le travail, le matin du 29 décembre, elle

lui écrivit une lettre et elle décida d'en finir et d'amener son enfant dans l'autre monde. Elle lui a donné beaucoup de médicaments et elle en a elle-même absorbé une forte quantité.

Quant au reste, elle relate que tout est confus dans son esprit. Elle a appelé la police. Elle a vu des gens dans son logis. Puis, elle s'est retrouvée à la Maison-Gomin.

L'enquête du coroner révéla qu'Isabelle Langlois avait été frappée de deux coups de couteau au dos.

Selon le juge Moisan, la gravité objective du crime est hors de discussion. Sur le plan subjectif, il retient toutefois cette opinion d'un psychiatre

à l'effet que la jeune femme se trouvait dans un état de dépression, d'angoisse et de panique tel qu'elle en serait venue à penser que son enfant serait mieux mort si elle n'était plus là pour en avoir soin.

Le juge retient aussi que l'intimée s'est résolument engagée dans la voie de la réhabilitation et qu'il n'y a pas lieu de lui imposer une peine exemplaire et dissuasive.

Il croit en effet que ce n'est pas parce qu'on la ferait emprisonner que des personnes placées dans des circonstances analogues ne se rendraient pas coupables d'actes pourtant gravement répréhensibles.



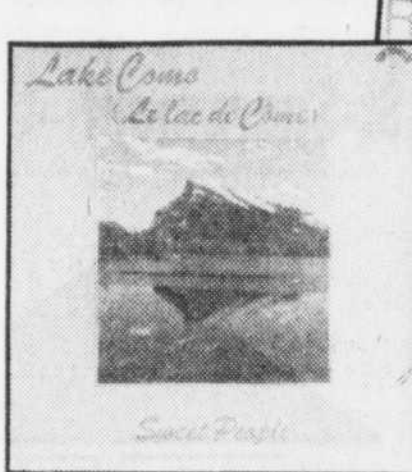
Le Soleil, Gilles Lafond

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Vente d'entrepôt

LONGS-JEUX

4⁹⁹
ch.

LAC DE COME



RICKIE LEE

5⁴⁹
Longs-jeux6⁹⁹
8 pistes, cassettes

DIRE STRAITS

MARIE MYRIAM



PLASTIC BERTRAND

STEVE HACKET

SWEET PEOPLE

FABIENNE THIBAUT

NICOLE MARTIN

VAN HALLEN



FERNAND GIGNAC

4⁹⁹ 5⁹⁹
Longs-jeux 8 pistes, cassettes

POLICE

5⁹⁹
Longs-jeux

PETER FRAMPTON

6⁹⁹
8 pistes, cassettes

ONS'M O KEBEK

6⁹⁹ 7⁹⁹
Longs-jeux 8 pistes, cassettesGRAN et VILLENEUVE
podiatres

2611, boul. Laurier, Ste-Foy

Sur rendez-vous: 658-7738

Ouvert le soir

Aussi à Victoriaville Tél.: 758-3247

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Venez faire votre choix parmi les nouveaux styles automne 79 en tweed, worsted, camel hair ou popeline dans les tons de brun, camel, tan, vert, noir, rouge, violet, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

SEULEMENT
\$400

Léger supplément pour les autres tailles.
Confection pour dames: 525-4841
Local 30

CHOIX DES PLUS NOUVEAUX
STYLES AUTOMNE 1979

laliberté

AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt
pour une livraison
rapide cet
automne.



La plus douce cigarette au pays.



Viscount No. 1

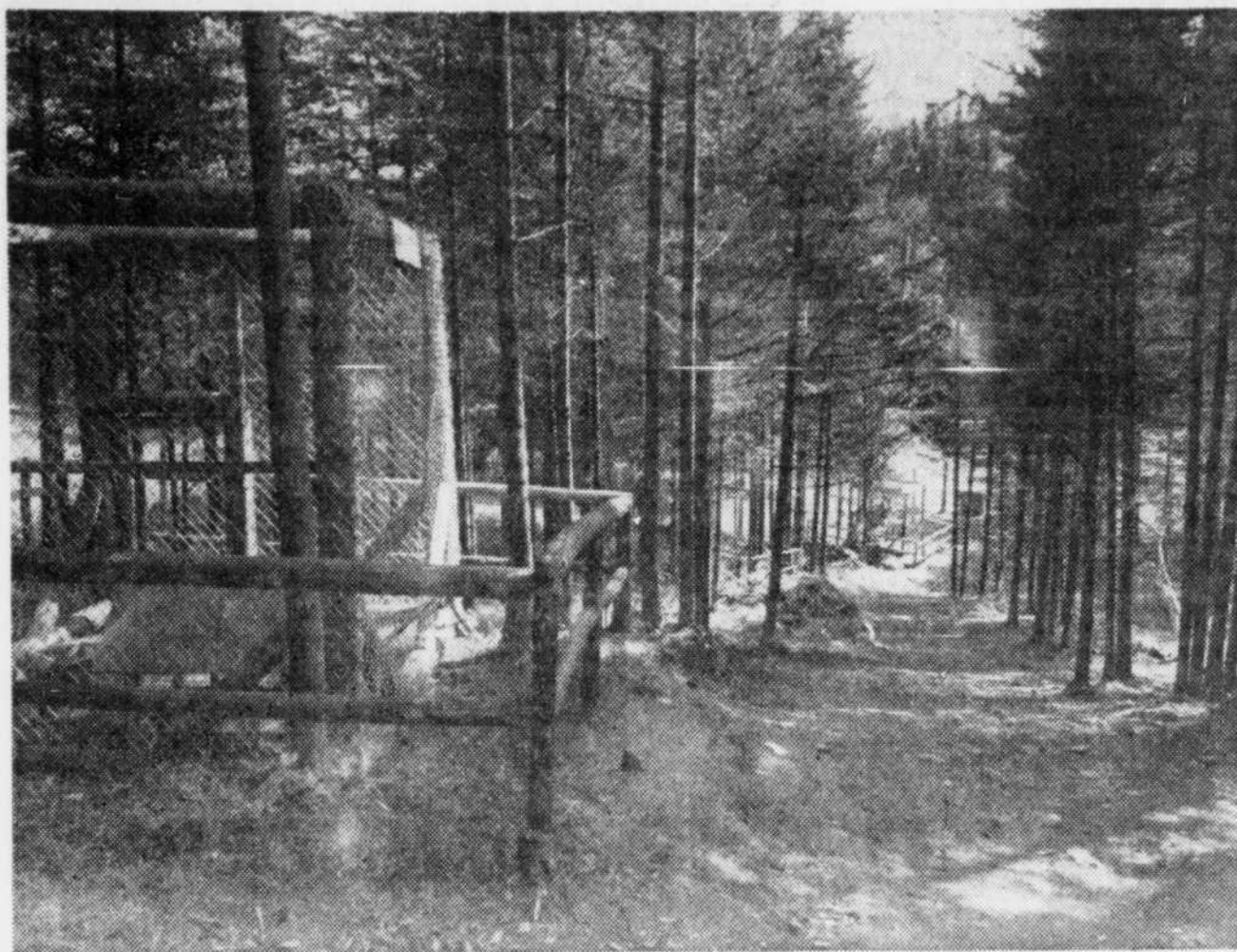
Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler la fumée par cigarette. "goudron" 0.7 mg, nicotine 0.07 mg.

Simpsons-Sears Limitée

dans nos régions

Ville Saint-Georges-Ouest

Mini-zoo du parc des Sept Chutes construit dans un but éducatif



Publigratie Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Construit dans un but éducatif, le mini-zoo qui se situe au parc des Sept Chutes, à Ville Saint-Georges-Ouest, dans la Beauce, remplit bien aujourd'hui le rôle que nous entendons lui faire jouer.

C'est ce qu'a révélé au SOLEIL, M. Jean-Louis Lemieux, directeur au Service des loisirs de Ville Saint-Georges-Ouest, en précisant que l'embryon de ce mini-zoo a vu le jour le 22 avril 1978, alors que l'on avait fait l'acquisition de deux renards, provenant d'un M. Fortier, de Saint-Cyprien de Dorchester.

Par la suite, a-t-il dit, dès 1978, une souscription populaire a permis de recueillir \$1.000 pour la construction de cages et enclos en vue d'y recevoir les deux renards Pampa l'ours acquis entretemps, les 2 outardes, le raton laveur Oscar et 5 canards domestiques.

Toutefois, dès l'automne 1978, a précisé M. Lemieux une subvention de \$72.000 octroyée par le gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet Canada Travail nous a permis de faire l'infrastructure du terrain et la construction de cages et enclos de même que le système d'eau et d'électricité.

Ce lieu est l'entière responsabilité de Ville Saint-Georges-Ouest et c'est elle, par l'entremise de son service des loisirs, qui assure son administration et son entretien.

Jusqu'à maintenant, a-t-on appris, des milliers de personnes et surtout d'enfants dans le cadre des classes ouvertes, sont venus visiter le mini-zoo de Ville Saint-Georges-Ouest. Ils y ont vu des poneys, des moutons, des chiens, des lapins, des chevreuils, des daims, ainsi que coyote, ours, porc-épic, corbeau, paon, différents canards, des ratons laveurs et des chèvres.

Terrain de jeux

De plus, le parc des Sept Chutes à Ville Saint-Georges-Ouest met à la disposition des visiteurs un terrain de jeux bien aménagé, car il y a sur place: une piscine extérieure chauffée; des balançoires, un terrain pour jouer au ballon volant, ballon panier, badminton, ainsi que des tables à pique-nique et un restaurant.

Jusqu'ici, le mini-zoo de Saint-Georges-Ouest n'est ouvert que le samedi et dimanche de 10h à 20h, mais à compter du 12 juillet prochain, et cela jusqu'au mois de septembre, il sera ouvert aux mêmes heures du lundi au dimanche, inclusivement.

AVIS

Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles de ladite municipalité pour le transport de nourriture à vision utilisée par les éleveurs de vision pour le compte de la Société Coopérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue distance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour le transport de déchets de volaille servant d'ingrédient pour la préparation de nourriture pour les animaux pour le compte de la Société Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé en collaboration avec un chercheur de la Commission et, en conséquence, n'engage en rien pour cause cette dernière.
Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

F.H. Sparling
Directeur
Direction des Corporations
Place du Portage
Ottawa/Hull
K1A 0C9

APPEL D'OFFRES

PROJET: Hôtel de Ville de Notre-Dame-du-Lac
Rue St-Viateur
Notre-Dame-du-Lac
Cité Temiscouata, P. Qué.
Tel.: 418-890-4743
Charles Ross, M. Arch.
304, rue St-Germain est
C.P. 273, Rimouski, P. Qué.
Tel.: 418-722-7655

ARCHITECTE: Lajoie, Pellerin & Associés Ltée
635, Marguerite-Bourgeois
Québec
Tel.: 418-683-1987

INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET MÉCANIQUE: La municipalité de Notre-Dame-du-Lac agissant comme entrepreneur général demande des soumissions aux sous-traitants concernés pour chacune des spécialités décrites ci-après.

OBTENTION DES DOCUMENTS: Les plans de mécanique, cahier des charges et documents de soumission pourront être obtenus à partir du mardi 3 juillet 1979 au bureau des ingénieurs Lajoie, Pellerin & Associés Ltée, de Québec, contre un montant de \$100 payable par chèque visé à l'ordre de la municipalité. Les plans d'architecture, cahier des charges et documents de soumission pourront être obtenus à partir de la même date et aux mêmes conditions que mentionnées ci-haut au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac ou à celui de l'architecte.

Ce dépôt sera retourné au soumissionnaire selon les conditions stipulées au cahier des charges si ce dernier remet une soumission.

Les soumissions assujetties au B.S.D.Q. devront être présentées sur les formules officielles.

SPECIALITES:
— Plomberie
— Ventilation et climatisation
— Electricité
— Equipement et installation solaire
— Porte, verre et cadres extérieurs, verre intérieur, cadre et verre de la serre
— Dômes
— Miroir, verre trempé
— Couverture de cinq (5) pils
— Recouvrement de plancher
— Peinture et plâtrage
— Escalier, rampe
— Recouvrement extérieur et tout le matériel connexe
— Quincaillerie

GARANTIE DE SOUMISSION: Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture en échange d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions devront être reçues à la municipalité de Notre-Dame-du-Lac avant seize (16) heures, le lundi 6 août 1979 et seront ouvertes à cette même heure.

Charles-Alain Bélanger, secrétaire
Municipalité de Notre-Dame-du-Lac
C.P. 158, 9, rue de la Fabrique
Notre-Dame-du-Lac, Cité Temiscouata

ville de SAINTE-FOY

VENTE À L'ENCHÈRE

Avis est par les présentes donné que la Ville de Sainte-Foy vendra par enchère publique, le samedi 14 juillet 1979 à 10:00 heures, dans la cour de l'Edifice des travaux publics, 715 De Lestre, Sainte-Foy.

— 3 tondeuses 19' LAWN BOY
— 9 tondeuses 21' LAWN BOY
— 1 camion 10 roues avec benne basculante
— 1 plaque vibrante lourde
— 1 chargeur Houghco 4 verges
— 1 tracteur chargeur avec pelle rétro
— 2 fourgonnettes 6.200 livres
— 2 fourgonnettes 6.400 livres
— 3 Ford Maverick
— 3 Ford Custom 500
— 1 Ford Torino
— 1 Ford LTD II S
— 1 moteur à gaz V12 avec transmission
— 1 moteur à gaz 6 cylindres
— 1 charrette 8 pieds
— 1 charrette 9 pieds

Les soumissionnaires devront se procurer tous les documents à compter de 9:00 heures a.m. le trois (3) juillet et jusqu'au treize (13) juillet, auprès du Directeur des Services de l'Équipement, Monsieur Gérard Mathieu, au Centre Administratif, 2233, avenue Royale, Beauport G1C 1P3 (téléphone: 667-2466).

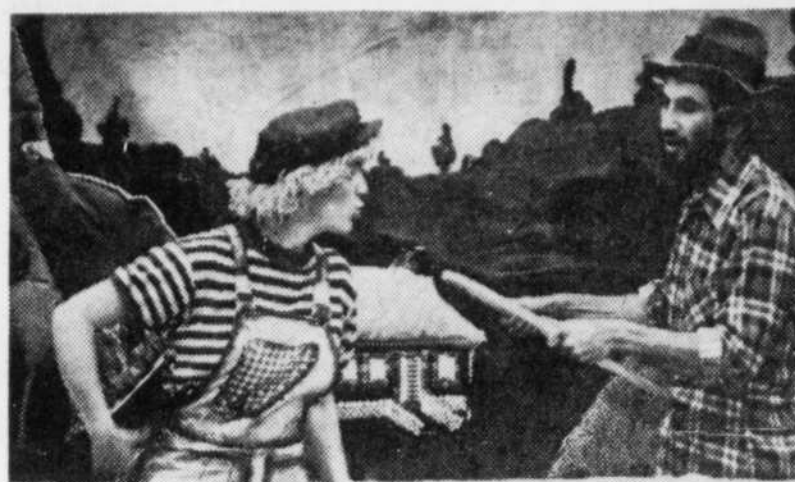
Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres, en public qui aura lieu à 14:00 heures, (heure locale), le 1er août 1979, à 2233, avenue Royale, Beauport.

Les organismes concernés ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; ils se réservent le droit également d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

La Compagnie est responsable jusqu'à la parfaite exécution du contrat.

GERARD MATHIEU
DIRECTEUR DES SERVICES
DE L'EQUIPEMENT

en bref



Au Théâtre de Bon'Humeur

Editeur officiel du Québec

"En montant la rivière"

Le Théâtre de Bon'Humeur animera, du 18 au 25 juillet, une création collective intitulée "En montant la rivière...", dans la région de l'Est du Québec. Présentée à l'initiative des ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Affaires culturelles du Québec, en collaboration avec les Services de protection de l'environnement et les caisses populaires, "En montant la rivière..." raconte l'histoire farfelue d'une personne qui, pour retrouver un prétendu propriétaire d'arbre déraciné, entreprend une longue randonnée à travers rues, forêts et cantons. L'itinéraire de la troupe dans l'Est du Québec sera le suivant: école Roy de Rivière-du-Loup (18 juillet à 19h30), Fort Ingall de Cabano (19 juillet à 15h), parc Lepage de Rimouski (20 juillet à 14h), centre communautaire de Sainte-Anne-des-Monts (21 juillet à 14h30), Manoir Le Bouthillier de l'Anse-au-Griffon (22 juillet à 14h), La Barge de Paspébiac (24 juillet à 14h) et salle paroissiale de Causapsal (25 juillet à 20h).

Exposition d'oeuvres d'art

CAP-SANTÉ — La Société historique de Cap-Santé présentera une exposition du 27 juillet au 5 août, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de cette municipalité. L'exposition portera sur Cap-Santé, ses trésors et ses églises. Lors de visites guidées, les visiteurs pourront admirer des sculptures de Jean Valin, Noël Levasseur, Jean-Baptiste Côté, Louis Jobin; des tableaux de Paul Beaucourt, Joseph Légaré, Antoine Plamondon; des pièces d'orfèvrerie de Laurent Amyot, François Sasseville et Pierre Lepage. La société profitera de cette exposition qui vise la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et artistique de Cap-Santé pour activer son travail de recrutement.

Les baleines bleues

TROIS-PISTOLES — La Traverse Trois-Pistoles-Escoumins Ltée continue de recevoir les réservations des personnes qui désirent participer aux excursions permettant d'observer les baleines bleues, au cours de l'été, sur le fleuve St-Laurent. Ces excursions ont lieu depuis 1977 à chaque été. La population actuelle des cétacés est difficile à établir mais leur observation est maintenant très fréquente à certaines périodes de l'année. Dans la région, on peut encore apercevoir les vestiges des fourneaux à graisse des baleiniers d'antan. Leur chasse y était courante à partir de l'an 1200 av. J.C. par les Basques qui ont poursuivi les baleines dans le fleuve jusqu'à leur presque complète disparition en 1913. Les réservations doivent être faites avant le 25 août auprès des administrateurs du navire Le Gobelet d'argent.

Examens de conduite

QUÉBEC — Des unités mobiles du ministère des Transports parcourront le Québec au cours des prochains mois, afin de faire subir des examens de conduite aux personnes intéressées. Voici la liste sommaire des endroits et dates où les cliniques seront disponibles: Amqui, 14 et 25 juillet ainsi que 11 et 12 septembre; Carleton, 8 et 9 août; Causapsal, 11 et 12 juillet ainsi que 29 et 30 août; Chandler, 6 août; Grande-Vallee, 31 juillet; Matapédia, 10 juillet et 28 août; Mont-Louis, 1er août; Rivière-Beauport, 16 et 17 juillet; Sayabec, 26 juillet; Ste-Anne-des-Monts, 2 et 3 août; Ville Déglis, 4 et 5 juillet, 20, 21, 22, 23 et 24 août, ainsi que 25, 26 et 27 septembre.

Festival Kino

PORTNEUF — C'est samedi prochain que toute la population du comté de Portneuf est conviée au Festival Kino, sous les auspices de Kino Portneuf. Ce festival se déroulera à la base de plein air quatre saisons du lac Sergent. Plusieurs activités sont prévues, telles baignade, canotage, randonnées pédestres, courses à bicyclettes, rencontres parents-enfants, etc. Cette journée du 7 juillet constitue donc la Journée des citoyens organisée par Kino Portneuf, grâce au programme Kino-Québec du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Jogging populaire

SAINT-ROMUALD — La population est conviée à un "Jogging populaire" organisé pour samedi par le service des loisirs de Saint-Romuald en collaboration avec Kino-Québec. Il s'agit d'une autre activité préparée dans le cadre des célébrations du 125e anniversaire de cette ville. Paul Boulanger, de Saint-Romuald, a annoncé que l'inscription aura lieu, samedi 7 juillet, entre 11h et 13h, sur le terrain de l'église. Le signal du départ sera donné à cet endroit, à 14h. Des parcours de 5 et de 10 kilomètres devraient satisfaire les coureurs de toutes catégories.

AVIS

Première publication
Prenez avis que le soussigné Taxis Jaunes Limitée s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de taxis No Q 201163-009 à Léopold Lachance.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

TAXIS JAUNES LIMITEE
par: Edouard Grenier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINAS
620-11-00001-79
No Surintendant: 014044

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de
LE DOMAINE CAITIER LTÉE,
corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska

DEBUTERIE
Avis est par les présentes donné que le 6e jour de juin 1979 le Registraire adjoint de la Cour Supérieure, district de Minus, a rendu une ordonnance déclarant le Domaine Cartier Ltée en faillite, et ce, rétroactivement au 6e jour de mai 1979. La première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour de juillet 1979, à 2:00 heures de l'après-midi, au Centre de Main-d'œuvre du Canada, au 204, Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q.

Date de Québec, ce 26e jour de juin 1979.
MICHEL LEBLOND,
SYNDIC
Bureau de:
LEBLOND, BUZZETTI, HUOT &
ASSOCIÉS,
SYNDICS,
621, boulevard Charest est
Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

AVIS

CHRISTIANE BELANGER
AVIS est, par les présentes, donné que CHRISTIANE BELANGER, domiciliée et résidant au 487, avenue Plante, à Ville-Vanier, district de Québec, s'adressera au ministère de la Justice pour changer son nom en celui de CHRISTIANE SIMARD.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Christiane Belanger. QUÉBEC, ce 22 juin 1979.

Les procureurs de la requérante
DION, CÔTE & LAMONTAGNE
VRAIE COPIE
DION, CÔTE & LAMONTAGNE
PROCUREURS DE LA
REQUÉRANTE

AVIS

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 1571-D du code civil de la province de Québec, que

TREMPAC INC.
dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans le district judiciaire de QUÉBEC a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 21e jour du mois de janvier 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Québec le 18e jour du mois de février 1977 sous le numéro 864156.

Daté à Québec ce 29e jour du mois de juin 1979.
LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA
DIVISION DE QUÉBEC (III)
150, boul. St-Cyrille est
Québec, P.Q.
965B Rev. 67
Québec seulement



Société d'énergie de la Baie James

APPELS D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière
Heure limite: 15 h 30, heure de Montréal, aux dates indiquées

LE JEUDI 26 JUILLET 1979
SEB 79-1334

FOURNITURE DE TRANSFORMATEURS DE TENSION POUR L'EXTÉRIEUR

Cinq (5) - 120 Kv.
Un (1) - 69 Kv.
Six (6) - 35 Kv.
Un (1) - 12.47 Kv.

Pour centrale diesel de LG-1, postes Brisson et Chisasibi

GARANTIE DE SOUMISSION: \$3.000

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10

LE JEUDI 26 JUILLET 1979
SEB 79-1215

DISJONCTEURS À L'HUILE

69 Kv.
DISJONCTEURS
RENCLENCHEURS
29.9 ET 14.4 Kv.

CONCEPTION ET FOURNITURE

Poste 120-25 Kv., Chisasibi

Poste 120-22.47 Kv., Centrale diesel LG-1

Poste 69-120 Kv., Brisson

GARANTIE DE SOUMISSION: \$10.000

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10

LE JEUDI 26 JUILLET 1979
SEB 79-1173

FOURNITURE DES SECTIONNEURS POUR L'EXTÉRIEUR

Poste Chisasibi, Poste Brisson, Poste Centrale diesel LG-1

GARANTIE DE SOUMISSION: \$6.000

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
909, boul. de Maisonneuve est
15e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8.

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements,
Tél.: 844-3741, poste 333

A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

dans nos régions

Société d'expansion de Nouvelle-Beauce

Début de la 2e phase: promotion et mise en valeur des ressources

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Inaugurée depuis peu de temps, la Société d'expansion de Nouvelle-Beauce Inc. (SENBI) se veut le reflet de la ténacité, de l'ardeur et du dynamisme des industriels et des hommes d'affaires de la région de Sainte-Marie de Beauce.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Michel Carrier, président de la SENBI, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Sainte-Marie, en précisant que pour la nouvelle corporation de la SENBI il s'agit en quelque sorte de la continuité de la Commission industrielle intermunicipale de la région de Sainte-Marie.

À l'époque, a-t-il dit, on désirait avoir une structure qui permettrait de trouver les moyens afin de garder chez nous les entreprises déjà établies et pour ce faire, il nous fallait avoir en place des espaces réservés à l'industrie, ainsi que des infrastructures pour les accueillir.

On a atteint ces objectifs et des cette année, a déclaré Michel Carrier, nous entreprenons la seconde phase, c'est-à-dire, la promotion et la mise en valeur des ressources de la région.

M. Carrier est convaincu que la SENBI atteindra ses buts qui sont:

- favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique;
- promouvoir les intérêts matériels de la région;
- faire connaître les intérêts industriels et les possibilités commerciales de la région;
- procurer aux entreprises existantes l'aide possible;
- attirer de nouvelles industries;
- effectuer la publicité nécessaire pour favoriser les buts recherchés.

Priorités

Toutefois, en 1979, les priorités de la SENBI sont les suivantes:

- assistance à l'entreprise aux prises avec certains problèmes ou en expansion;
- Agro-alimentaire: foire agricole et autres projets du secteur;
- prospection pour attirer de nouveaux investisseurs.

Pour atteindre ces objectifs, comme l'a expliqué Michel Carrier, il y a présentement de la part des 11

membres du conseil d'administration de la SENBI une sensibilisation auprès des industriels, hommes et femmes d'affaires, dans le cadre d'une période de recrutement.

Aussi, on est conscient que d'autres municipalités du secteur de la Nouvelle-Beauce, fassent comme la ville de Sainte-Marie et adhèrent à la SENBI.

D'ailleurs, a ajouté M. Carrier, une lettre leur sera envoyée dès cette semaine, pour les inviter à venir nous rencontrer afin de discuter d'orientation, de besoin et de participation financière.

Le territoire

Sur le plan économique, la région de Sainte-Marie est formée de 11 municipalités, avec une population d'au-delà de 20.000 habitants et où l'on compte plus de 60 industries avec quelque 3.800 emplois.

Ces municipalités sont celles de la ville Sainte-Marie, Saint-Elzéar (village et paroisse), Saint-Bernard (village et paroisse), Scott-Jonction, Sainte-Marguerite, Saints-Anges, Vallée-Jonction, Sainte-Hénédine et Frampton.



Membres du comité d'appui: MM. Pierre Beaulieu, Julien Giasson, Yvan Ménard, Réjean Lévesque et Eugène Weemaes.

Région de la Côte-du-Sud

Sommet économique qui se précise

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — L'organisation d'un sommet économique pour la région de la Côte-du-Sud est entrée ces jours derniers dans sa deuxième phase, avec la préparation des données statistiques et l'animation du milieu, notamment par la mise sur pied d'un comité d'appui régional. La phase finale suivra probablement à l'automne, avec des réunions de discussion sectorielles dans certaines municipalités du territoire, et une journée plénière, à Montmagny.

Le comité d'appui formé ces jours derniers comprendra des citoyens susceptibles d'apporter au projet l'apport de leurs connaissances du milieu, une compétence particulière, ou un effet d'entraînement.

Lors d'une réunion convoquée à cette fin, le président du Conseil économique de Montmagny, M. Pierre Beaulieu, a invité une quarantaine de participants à s'engager dans l'effort de concertation entrepris depuis l'automne dernier, en vue du mieux-être collectif du territoire s'étendant de Berthier-sur-Mer à La Pocatière.

Cette participation, a précisé M. Beaulieu, devrait d'abord se traduire par un appui moral au projet de sommet économique; les membres du comité serviront également de conseillers; et finalement d'agents locaux de promotion.

En échange de cette participation, le président du Conseil économique de Montmagny a déclaré que les organisateurs du sommet s'engageaient à fournir aux membres du comité d'appui une information privilégiée, et à les inviter à quelques rencontres de consultation sur l'orientation générale de cette importante initiative régionale.

Préparatifs

En vue du sommet économique de la Côte-du-Sud, le président du comité d'organisation, M. Yvan Ménard, a fait part des préparatifs accomplis jusqu'ici à l'égard de cette «concertation des forces vives du milieu, afin d'insuffler un dynamisme nouveau au développe-

ment économique de notre région et au mieux-être de notre population».

Dans une première phase, a-t-il notamment souligné, l'organisation du sommet s'est surtout préoccupée du concept du projet et du recrutement des personnes susceptibles de le mener à bien.

Actuellement l'effectif comprend cinq personnes à plein temps, pour la période d'été, grâce à un programme de Canada au travail, ainsi qu'un comité d'organisation de cinq membres et un conseil d'administration regroupant 12 directeurs.

M. Ménard a rappelé que l'organisation du sommet a reçu l'appui formel de la plupart des organismes oeuvrant dans le milieu, ainsi que des contributions financières de départ provenant du Conseil économique de la ville de Montmagny.

Conscience régionale

Concernant tous ces groupements, M. Ménard a remarqué qu'il n'était nullement question de «créer de nouvelles structures, puisque nous pensons que le milieu est déjà assez bien organisé pour veiller à son propre développement».

Les efforts entrepris tendent surtout à développer une conscience régionale plus forte.

Pour sa part, l'instigateur du mouvement, l'agent Réjean Lévesque, un policier de la ville de Montmagny, a expliqué son initiative en ce domaine par sa préoccupation de voir les jeunes privés de travail et s'engager dans la voie de la drogue et de la criminalité.

Aussi, à titre de citoyen, il a voulu réagir dans le sens du dicton voulant que le développement économique, c'est l'affaire de tout le monde.

De son côté, le député libéral de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée nationale, M. Julien Giasson, a lancé une invitation à relever le défi du dynamisme de la Beauce et de ne pas trop compter sur les contributions financières de départ des gouvernements, mais plutôt sur les connaissances, la compétence et la capacité de travail et de promotion des gens du milieu.

S'il s'est dit d'accord avec ce conseil, le député fédéral de Bellefleur, M. Adrien Lambert, a par contre remarqué qu'il y avait lieu d'exiger une aide supplémentaire du gouvernement fédéral pour le développement industriel continu, et de faire mentir les propos disant que les programmes de Canada au travail, «ça ne vaut rien».



Le Soleil, Réal Laberge

Le 250e de Saint-François de Montmagny

Les fêtes du 250e anniversaire de fondation de Saint-François de Montmagny sont terminées du moins pour la période de pointe allant de la Saint-Jean-Baptiste à la Confédération. Entouré de villageois et de villageoises venus lécher la palette à la cabane à sucre de la Place du 250e, le président des fêtes, M. Jos-Aimé Blais, a rappelé que ce n'est toutefois pas fini et que les festivités et les réjouissances se poursuivront jusqu'au 31 décembre, mais à un rythme moins trépidant.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

OCC.90974.F
24 juillet 1979
10.740 PAIRES DE GANTS DE CUIR ET 5.750 PAIRES DE GANTS DE VINYL
Garantie de soumission: \$10.000

LAE.90174.F
24 juillet 1979
1 CHROMATOGRAPHE EN PHASE GAZEUSE POUR ANALYSER L'HUILE DE TRANSFORMATEUR
Garantie de soumission: \$3.000

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
BUREAU N° 700

75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863. La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10 % de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission.

Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

ville de SAINTE-FOY

avis public PROMULGATION

Avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance du 4 juin 1979, le Conseil a adopté son règlement numéro 2297, amendement l'article 43, du règlement de zonage 190 afin de créer une nouvelle zone RA-B-123 à même une partie de la zone E-101 (Quartier Laurentien).

Ce règlement a été approuvé par les contribuables intéressés lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 27 et 28 juin 1979.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance. Et ledit règlement sera en vigueur conformément à la Loi.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 3e jour du mois de juillet 1979.

Le greffier-adjoint de la Ville
René Dampousse

appels d'offres

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15.00 heures, le mercredi 18 juillet 1979, pour la fourniture d'un camion diesel avec benne basculante 10.886 KG PTC modèle 1980.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'Edifice Place de Ville, 1000, Route de l'Eglise, Sainte-Foy, à 15.30 heures, en présence des intéressés.

Les formules de soumission seront disponibles à la section des achats, 2e étage, à l'adresse mentionnée ci-haut. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 3e jour du mois de juillet 1979.

L'assistant-greffier de la Ville
Jean-Pierre Morrow

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
MODULE DE MÉMOIRE ADDITIONNEL
DE 1 1/2 MEGA-OCTET
DOSSIER: SP-222

Des soumissions pour la location pour trente et un mois, l'entretien et l'installation ou l'achat avec service d'entretien et installation d'un module de mémoire additionnel de 1 1/2 mega-octet seront reçues au plus tard à 15.00 heures (heure locale), le 25 juillet 1979 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8.30 heures à 17.00 heures et le vendredi de 8.30 heures à 13.00 heures aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905, rue Delormier
Montréal, Que.
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTREAL
7500, rue Tellier
Montréal, Que.
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Que.
G1X3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter en tout ou en partie toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

APPEL D'OFFRES

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR DES TRANSFORMATIONS AU CENTRE RECREATIF DE PORT-CARTIER. PROPRIÉTAIRE: VILLE DE PORT-CARTIER

40, av. Parent
Port-Cartier, P.Q.

ARCHITECTE: LA ROCHE & DERY

49, rue des Remparts
Québec, P.Q.

433, av. Brochu
Sept-Îles, P.Q.

GROUPE-CONSEIL EN CHARPENTE, MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & ASS.

325, boul. Harvey
Jonquière, P.Q.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL:

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissionnaires (entrepreneur général) pourront se procurer une (1) copie complète des plans, devis et documents contractuels, ainsi que trois (3) copies de la formule de soumission aux bureaux des architectes La Roche & Dery, 49, rue des Remparts, Québec et à 433, av. Brochu, Sept-Îles, à compter du mercredi 4 juillet 1979, de 10.00 heures à 17.00 heures.

Un dépôt de cent dollars (\$100) par chèque ordinaire sera exigé pour chaque copie complète des plans et devis. Ce dépôt sera remis, dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions, à chaque entrepreneur qui aura retourné les documents au complet et en parfait ordre au bureau de l'architecte. Aucun remboursement dans le cas de copie additionnelle ou dans le cas d'entrepreneur qui n'aura pas présenté de soumission.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée, soit d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur de la soumission et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de 10% de la soumission. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre du propriétaire.

Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la caution garantissant au propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, également pour cinquante pour cent (50%), lesquels seront émis par cette compagnie au nom de l'entrepreneur général et au bénéfice du propriétaire.

Si le soumissionnaire est une compagnie ou corporation, sa soumission doit être accompagnée d'une résolution de la compagnie ou corporation autorisant une personne désignée à signer, pour et au nom de la compagnie ou corporation, la soumission et les documents qui y sont annexés, ainsi que le contrat, le cas échéant.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à la Ville de Port-Cartier, compétence de Monsieur Jean-Luc Julien, seront reçues pas plus tard que le six (6) août 1979, à 10 heures (heure locale) (19) heures (heure en vigueur localement), pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les sous-traitants dans les spécialités ci-dessous mentionnées devront déposer leur soumission au Bureau des Soumissions Déposées, pas plus tard que le jeudi deux (2) août 1979, à 10 heures (15) heures (heure en vigueur localement) accompagnée d'un cautionnement de soumission valide pour cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions, au montant égal à 10% de la valeur de la soumission.

Spécialités:

Plomberie-chauffage

Ventilation

Electricité

Sous-traitants:

Copie des plans et devis en mécanique et/ou en électricité pourra être obtenue au bureau de l'ingénieur en mécanique contre un dépôt de \$30 fait au nom de l'ingénieur suivant préavis téléphonique. La moitié du montant du dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon état au plus tard trente (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-traitants et fournisseurs aux fins de consultation aux bureaux de:

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC

375, rue Verdun
Québec

tel. 687-4121

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE SEPT-ÎLES

456, avenue Arnaud
Sept-Îles

tel. 968-5421

Donné à Québec, ce 28e jour de juin 1979.

jeudi

Ben Bella libre!

Le premier président de l'Algérie indépendante, M. Ahmed Ben Bella, 63 ans, bénéficie depuis hier d'une mesure de libération "progressive", qui lui permet notamment de se déplacer librement dans le département de M'Sila et de recevoir qui il voudra. Il était en résidence surveillée depuis sa chute, en juin 1965, à la suite d'un putsch organisé par le colonel Houari Boumedienne.

page D-1



On ne construit plus...

La construction domiciliaire connaît un ralentissement dramatique. Le volume de mises en chantier a atteint son plus bas niveau depuis 1967.

page B-4

En éditorial

Les exploits des automobilistes sur les routes sont de moins en moins brillants, note Maréchal Francoeur.

page A-4

La nouvelle Acadie

L'Acadie, c'est connu de tout le monde... Mais comment? Michel Bastarache, président du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec en dresse un tableau plus actuel et formule les démarches politiques futures.

page A-5

Triste fiche d'accidents

La région de Québec détient un nouveau record: le taux d'accidents avec dommages matériels a été de 1.08 fois plus élevé que pour l'ensemble du Québec.

page D-21

A l'aide des réfugiés

Les services d'aide aux immigrants sont débordés d'appels provenant de Québécois qui veulent parrainer des réfugiés indochinois.

page A-16

Romance sur patins à roulettes

Guy Aubin et Sylvie Gingras ont récolté du bronze hier en patins à roulettes aux Jeux panaméricains.

page C-2



Les villages du Québec avec Elyette Curvalle

Elyette Curvalle visite aujourd'hui une jeune municipalité de Charlevoix: Saint-Aimé-des-Lacs.

page A-3

En un an, il écope de 314 contraventions

CHICAGO (AP) — M. Laurence Dawson a comparu mardi devant le juge. Motif: en un an, il a écopé de 314 contraventions pour stationnement interdit — qu'il n'a pas payées.

Il est passible d'une amende de \$200 par contravention impayée — ce qui représente une somme totale de \$62.800 — et il a décidé de plaider non coupable, afin de pouvoir se défendre.

M. Dawson estime que 80 pour 100 des contraventions lui ont été infligées alors qu'il jouait aux cartes et aux échecs.

Il avait bien remarqué qu'il collectionnait les contraventions mais, a-t-il dit, il pensait qu'on lui adresserait une sorte d'ultimatum avant que le total ne devienne trop important.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-20
Arts et spectacles	A-12 à A-15
Bandes dessinées	C-7 et D-20
Bridge	D-19
Carrières et professions	B-7
Consommation	A-6 et A-7
Décès	D-21
Economie-finances	B-4 à B-7
Feuilleton	D-19
Horoscope	D-18
Information régionale	B-2 et B-3
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	A-15
Page documentaire	A-5
Patron	D-4
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-6
Télévision	A-14

météo

Ciel variable, possibilité d'averses. Demain: ensoleillé.

détails, page D-3

Fonctionnaires

C'est la "grève en Cadillac"

par J.-Jacques SAMSON

Environ 1.000 fonctionnaires du gouvernement du Québec membres du SFPQ font quotidiennement "la grève en Cadillac". Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy, a confirmé hier que le SFPQ compensait les membres en grève pour les heures de travail à taux et demi dont certains étaient assurés normalement.

Le SFPQ verse à ses quelque 1.000 membres en grève ou sous le coup d'un lock-out, chaque jour, l'équivalent de leur salaire net pour la période du débrayage. Il en coûte environ \$40.000 par jour au SFPQ puisés au fonds de défense professionnelle (FDP) du syndicat. M. Harguindeguy a expliqué que le SFPQ tenait à ne priver aucun de ses membres de ses revenus habituels pour la durée des arrêts de travail et qu'il avait été ainsi convenu de compenser le temps supplémentaire perdu.

Cette politique a l'avantage d'écartier la principale source de mécontentement chez des syndicats dont le militantisme serait plus tiède.

Selon des informations fournies par le trésorier du syndicat des 36.000 fonctionnaires, M. Marcel Ledoux, le SFPQ est assuré, tous les 14 jours, d'entrées de \$300.000 au fonds général et de \$95.000 au fonds de défense professionnelle. Les "secours de grève" sont garantis par un fonds spécial de 1/2 de 1 pour 100 que les membres ont accepté de créer à l'automne 1978 en prévision de débrayages à l'occasion du renouvellement du contrat collectif.

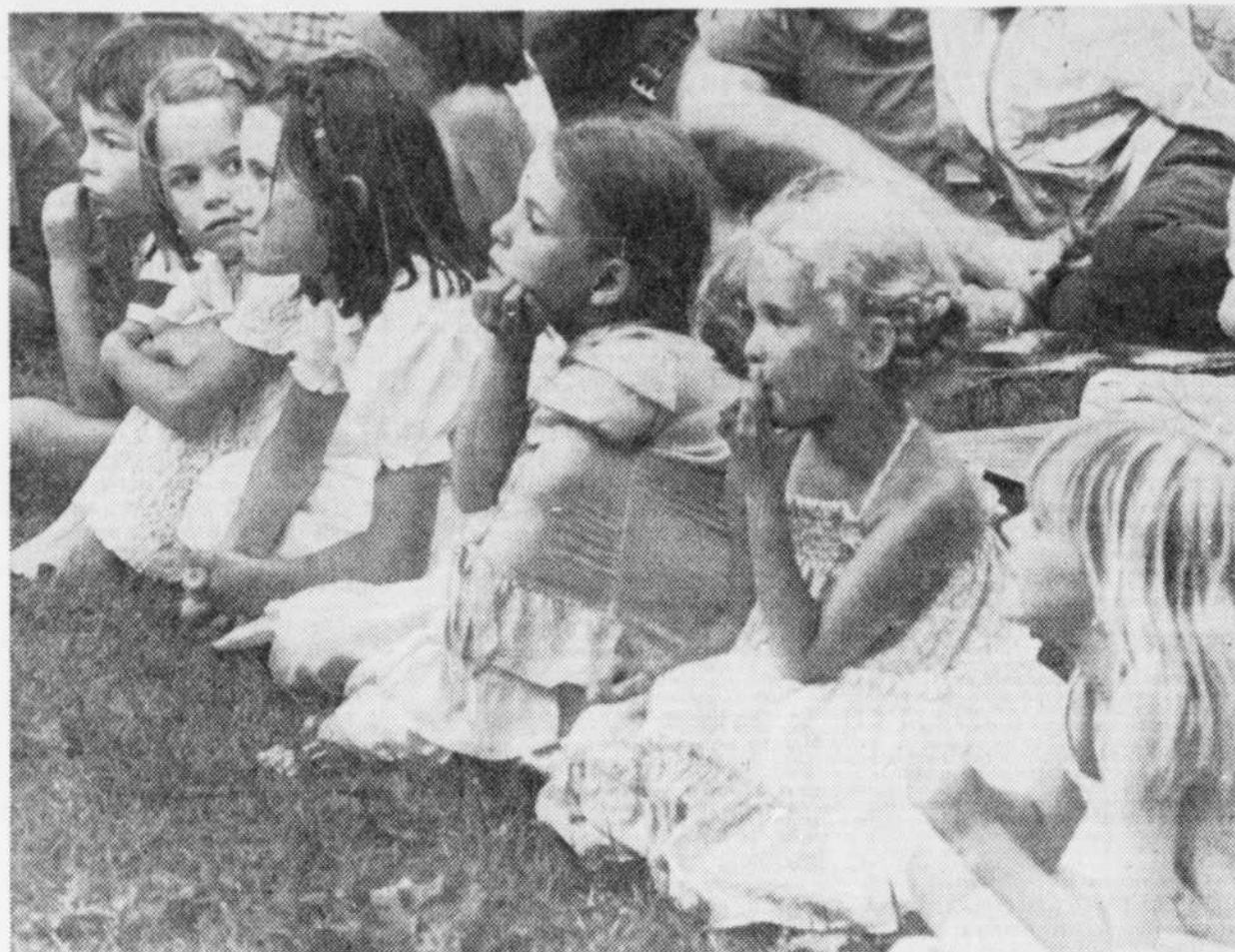
Le FDP du syndicat des fonctionnaires repose sur une réserve de \$3.5 millions, a précisé M. Ledoux.

De plus, les marges d'emprunts des organisations syndicales sont généralement de "trois pour un", auprès des institutions financières. Comme les entrées de fonds se poursuivent régulièrement au SFPQ par les cotisations des membres toujours au travail, M. Ledoux conclut, par une savante progression arithmétique, que les ressources financières ne peuvent à toutes fins utiles être épuisées par des arrêts de travail sélectifs tels que pratiqués.

Une résolution adoptée par les délégués au congrès du SFPQ prévoyait par ailleurs que la cotisation spéciale serait en vigueur jusqu'à ce que les dettes contractées pour financer les arrêts de travail soient acquittées et le comité de direction du syndicat à toute latitude pour effectuer les transferts nécessaires de capitaux du fonds général au fonds de défense professionnelle.

Entre-temps, des fonctionnaires touchent, au terme d'une semaine "dans la rue", un chèque de paie nette de \$200 et plus.

autres informations en page B-1



Le Soleil, Raynald Lavoie

La fête continue

Jusqu'à dimanche, les Québécois de tous les âges vivent le XIIe Festival d'été de Québec. Au Grand Théâtre et au Théâtre du Conservatoire, on s'intéresse aux enfants. Les clowns ont pris d'assaut la rue Saint-Jean. La place Royale est animée par des folkloristes sans compter de nombreuses autres activités. Nos informations sur le festival en pages A-12 et A-14.

Les traversiers Matane-Côte-Nord sont immobilisés

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Depuis 7h ce matin, les deux traversiers assurant le service entre Matane, Baie-Comeau et Godbout sont immobilisés par la grève de leurs officiers et mécaniciens.

Ainsi en a décidé hier soir à l'unanimité, l'assemblée des 21 membres affiliés du syndicat des officiers de marins canadiens, qui entendent protester contre ce qu'ils qualifient d'attitude irresponsable de la Société des traversiers dans les négociations en vue de renouveler la convention échue depuis le 30 juin.

Dans un communiqué émis à l'is-

sue de l'assemblée, le syndicat déplore qu'en dépit du fait que la demande d'ouvrir les négociations ait été déposée le 2 avril dernier, les représentants de la Société des traversiers aient averti le comité de négociation syndicale qu'ils n'avaient aucun mandat pour négocier les clauses d'incidence monétaire.

La société aurait plutôt demandé au syndicat de surseoir à son ordre de grève, demande que le syndicat interprète comme une manœuvre dilatoire destinée à lui enlever l'arme que constitue l'approche de la saison touristique.

Le négociateur syndical, M. Gilbert Gauthier, estime qu'une augmentation salariale annuelle de 6 pour 100,

assortie d'une clause d'indexation, serait satisfaisante. Le syndicat entend également faire valoir ses revendications au chapitre de l'ancienneté, des heures de travail (semaine de 40) heures et des congés.

Le négociateur patronal, Me Bruno Leclerc estime que l'écart entre les parties ne justifie pas le recours à la grève. Il s'agit avant tout d'une stratégie de la part du syndicat que d'une décision résultant d'une véritable impasse.

Des deux côtés, on souhaite que la grève ne soit pas aussi longue que celle de 1978, qui avait duré six mois. Les parties ont d'ailleurs convenu de se rencontrer à nouveau à Matane, les 11 et 12 juillet.

Les Montagnes blanches sans craindre la panne sèche...

par Pierre BOULET
envoyé spécial du Soleil

NOUVELLE-ANGLETERRE — Si vous avez le goût de parcourir la magnifique région des "Montagnes blanches" ou simplement d'aller vous épanouir sur les rives majestueuses du lac Winnepesaukee, vous pouvez partir sans craindre la panne sèche.

Comme leurs collègues du Maine, les propriétaires de stations-service du New Hampshire et du Vermont ont suffisamment d'essence pour approvisionner les touristes québécois de passage dans leur région.

Les routes vertes du New Hampshire et du Vermont constituent aussi une voie de retour fort intéressante pour les vacanciers québécois qui viennent de passer quelques jours sur les plages du Maine. Le trajet est peut-être un peu plus long (la rentrée au Québec s'effectue à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Sherbrooke), mais le panorama en vaut la peine.

Comme dans le Maine, il est courant de trouver des stations-service qui contingentent les ventes d'essence à \$4 ou \$5 par client. La nuit et les fins de semaine, il est plus difficile de trouver des pompistes à l'oeuvre... mais il suffit d'un peu de prévoyance pour s'épargner le moindre problème.

Comme à l'allée, il est sûrement plus prudent de faire le plein avant de quitter les localités côtières du Maine. Samedi, la très grande majorité des stations-service étaient ouvertes, entre Old Orchard et Portsmouth, à 60 kilomètres plus au sud.

A Ogunquit, deux stations affichaient la "surabondance" de carburant puisqu'on refusait de vous servir si vous n'achetiez pas pour "au moins" \$5 d'essence.

C'est en regagnant l'intérieur des terres, entre Portsmouth, Rochester et Alton — route 16 (Spaulding Turnpike) et route 11 — que la rareté de l'essence est devenue quelque peu apparente, en ce début de fin de semaine.

Sur ce tronçon de quelque 75 kilomètres, la quasi totalité des postes d'essence étaient fermés et, pour la plupart, affichaient l'inscription sinistre "No Gas". De quoi faire paniquer un imprévoyant qui aurait quitté Old Orchard avec \$0.50 d'essence dans son réservoir... Ni plus, ni moins!

Dans le nord du New Hampshire et dans le Vermont, par contre, les histoires de pénurie d'essence paraissent venir de quelque conte fantastique ou de quelque roman. Dans la région des Montagnes blanches, par exemple, on pouvait compter sur les doigts d'une main les postes d'essence qui étaient fermés, samedi après-midi.

Entre Alton Bay et la frontière du Québec (route 11 et autoroutes 93 et 91), presque tous les postes d'essence étaient ouverts. En outre, ils n'imposaient aucun contingentement à leur clientèle.

Contrairement à la situation qui prévalait dans le sud du New Hampshire, toutes les variétés d'essence paraissent disponibles en abondance, dans le nord de cet Etat de même que dans le Vermont. Ainsi, pouvait-on obtenir sans difficulté de l'ordinaire, du sans plomb et du super.

La part des choses

En réalité, il semble bien que la "crise de l'essence" qui frappe nos voisins du Sud ait épargné — du moins jusqu'à maintenant — les grands circuits touristiques de la Nouvelle-Angleterre.

Mais comme ce ne sont que les éléments dramatiques de la crise qui nous sont parvenus par les médias, le mythe a vite pris la place de la réalité et a entretenu un climat de panique. Les principales victimes: les vacanciers qui ont modifié leurs projets de vacances à pied levé, et les hôteliers de la Nouvelle-Angleterre qui voient leur chiffre d'affaires fondre à vue d'oeil.

Un hebdomadaire de la côte du Maine consacrait une partie de sa

première page, la semaine dernière, à une bataille survenue récemment dans un poste d'essence de Wells Beach. Il s'agissait pourtant là d'un fait divers très marginal qui ne reflétait en rien la situation réelle dans cette région.

Un pompiste de Kennebunk a jugé très rigolo, pour sa part, de faire le service en arborant un revolver .38, qu'il portait à la hanche, à la manière des cowboys, "au cas où il y aurait du grabuge". En page éditoriale, un quotidien de la région a dénoncé l'attitude du garagiste et l'a qualifiée de provocatrice, dans les circonstances.

Il faut dire que la plus longue file d'attente que nous ayons vue aux abords d'une station-service, au cours de notre périple dans le Maine, le New Hampshire et le Vermont, ne comptait que sept ou huit voitures. On a déjà vu pire!

Tout de même, si vous deviez vous retrouver en panne sèche (par quelque imprévoyance inimaginable), sur les routes du New Hampshire et du Vermont, composez les numéros de téléphone suivants (en cas d'extrême urgence seulement):

New Hampshire: 1-800-258-3608

Vermont: 1-800-223-2121

Mais c'est seulement au cas où... Pour le moment, il n'y a aucune raison pour que vous ayez à utiliser ces numéros.

Un conflit qui pourrait s'avérer très coûteux

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Si elle devait se prolonger, la grève qui paralyse depuis ce matin le service de traversier entre Matane, Baie-Comeau et Godbout pourrait être très coûteuse.

Déjà en 1978, un conflit de travail de six mois avait coûté plus de deux millions de dollars à la région, selon le commissaire industriel de Matane, M. Réal Patry. Et c'était en hiver. La grève déclenchée aujourd'hui par les officiers et les mécaniciens pourrait être plus dommageable encore puisqu'elle survient au moment où s'amorce la saison touristique.

Pour le président de la Chambre de commerce de Matane et secrétaire-trésorier de l'Association de tourisme de la Gaspésie, M. Alban Arseneault, l'immobilisation des traversiers ne peut être que désastreuse à tous les points de vue.

Tourisme

Même si la majorité des visiteurs viennent du Sud pour faire "le tour de la Gaspésie", l'apport touristique en provenance de la Côte-Nord est loin d'être négligeable. "On est solidaire avec la Côte-Nord", souligne M. Arseneault, on est interdépendant.

Les chiffres sont éloquentes. En juin 1978, 37,103 passagers, 10,419 automobiles, 1,061 camions et 517 véhicules divers (surtout des rou-

lottes) ont emprunté le traversier. Au plus fort de la saison, le nombre des passagers dépasse aisément les 40,000.

Certains motels et restaurants situés à proximité du débarcadère réalisent jusqu'à 25 pour 100 de leur chiffre d'affaires exclusive-ment grâce au traversier.

Industrie

Mais il n'y a pas que le tourisme qui en dépend. Pour nombre d'entreprises, la traversée de Matane constitue un lien indispensable avec la Côte-Nord, où elles effectuent parfois 25 ou 30 pour 100 de leurs opérations. "Le traversier, c'est un peu notre route", souligne le commissaire industriel Réal Patry.

Par exemple, la compagnie Bérton provincial, qui emploie quelque 70 employés, expédie chaque semaine 20 camions sur la Côte-Nord. Le détour par Rivière-du-Loup lui coûte un supplément de \$400 ou \$500 par camion. Mais il faut bien honorer les contrats si on ne veut pas les perdre.

Même scénario à la Laiterie de Matane qui envoie chaque semaine deux remorques et deux camions à destination de Baie-Comeau et Port-Cartier. La grève lui coûtera des milliers de dollars. Et on pourrait multiplier les exemples.

"Ce qui est plus difficile à évaluer, mais beaucoup plus grave, souligne le président de la Cham-

bre de commerce de Matane, c'est que les gens vont perdre l'habitude de venir ici. Après tous les efforts qu'on a fait depuis 1964 pour promouvoir le traversier, ces grèves successives nous font une très mauvaise publicité auprès des entreprises comme des touristes."

A tel point que la compagnie Chrysler a décidé de déménager son centre de distribution pour la Côte-Nord de Matane à Charny à la suite de la grève de 1978. D'autres pourraient l'imiter si l'interruption de la traversée devenait périodique.

Il y a enfin les revenus que génère la traversée elle-même. Les salaires versés à ses 160 employés constituent une masse non négligeable qui vient irriguer les circuits commerciaux de la région. On pourrait l'évaluer de façon conservatrice à 2,5 millions par année.

Pressions

C'est pourquoi la Chambre de commerce de Matane n'entend pas demeurer silencieuse devant ce nouvel arrêt de travail.

Selon le président Arseneault, le gouvernement devrait négocier sérieusement pour assurer la continuité "d'un service essentiel dans une région comme la nôtre". Déjà la chambre a expédié une lettre à la Société des traversiers. D'autres pressions suivront. "Il faut alerter la population", conclure M. Arseneault.

lingue anglais de la guinguette et des restaurants du Centre, a déclaré que la personne qui avait examiné Mlle Schwindel "n'est plus à l'emploi du Centre des Arts".

M. Donald Stephenson, lui aussi du Centre, dit que ce dernier s'attend à ce que les examinateurs des solliciteurs d'emploi leur posent de bonnes questions "et le bilinguisme est évidemment l'une d'elles".

Renvoyée parce qu'elle ne parle pas français

OTTAWA (PC) — Une étudiante de 18 ans fait la guerre au Centre national des Arts qui l'a congédiée le 9 juin parce qu'elle ne parlait pas français.

Quand on a employé le 9 mai, Mlle Connie Schwindel à la guinguette du Centre, on ne lui a pas dit qu'elle devait parler les deux langues officielles du pays mais, sur son formulaire de demande d'emploi, elle a précisé qu'elle parlait anglais et allemand.

M. Donald Marriott, directeur uni-

Le groupe Tellier sur la sellette

OTTAWA (PC) — Un rapport préparé par le bureau du premier ministre Joe Clark, propose le démantèlement du groupe Paul Tellier ainsi que du Centre d'information sur l'unité canadienne mis sur pied par le gouvernement Trudeau au lendemain de l'élection du gouvernement du Parti québécois.

A leur retour de vacances, le premier ministre Joe Clark et le ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales, M. William Jarvis, doivent prendre connaissance de ce rapport dont la Presse Canadienne a obtenu les grandes lignes.

Le document en question analyse trois hypothèses de base quant à l'avenir de ces deux groupes de travail disposant d'un budget global de \$11 millions.

La première suggère le maintien dans leur formule actuelle des deux organisations, la seconde soulève la possibilité de "changer les acteurs seulement", alors que la troisième traite de l'abolition pure et simple du

groupe Paul Tellier et du Centre d'information sur l'unité canadienne.

L'image "d'un bureau de propagande politique défendant le statu quo, même si elle ne correspond pas à la réalité", ne reflète pas la politique que voudrait mettre de l'avant le gouvernement: selon le rapport. On n'y conclut pas, en outre, à l'utilité de maintenir un groupe spécifique chargé d'analyser et de proposer des stratégies politiques dans le dossier des relations avec le Québec.

"Il y a plusieurs fonctionnaires au ministère des Relations fédérales-provinciales qui peuvent effectuer un tel travail", fait-on remarquer au bureau du premier ministre, ajoutant que cette approche traduit bien la volonté du ministre Jarvis de prendre solidement en main le dossier des relations avec le Québec et les autres provinces.

D'ailleurs, aucune évaluation de l'impact de la publicité diffusée par le Centre d'information sur l'unité canadienne n'a été effectuée même si ces opérations ont accaparé la plus grande partie du budget de \$11 millions.

Le gouvernement attend même de visionner deux films traitant de l'unité canadienne, commandés par le Centre,

avant de donner le feu vert à leur projection dans les salles de cinéma et à la télévision.

"Le travail sur ces deux films est terminé à 95 pour 100, on ne peut donc pas l'arrêter puisque les contrats ont été signés", a-t-on précisé.

Dans son évaluation du travail effectué par le Centre, le rapport analyse l'opportunité de consacrer des centaines de milliers de dollars à des études sur le textile ou à la tournée à travers le Québec d'une roulotte distribuant des dépliants.

De plus, il a été possible d'apprendre que le premier ministre Joe Clark n'avait pas encore déterminé le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral dans la campagne référendaire au Québec. "Il n'y a pas de consensus sur le sujet".

Le bureau du premier ministre étudie actuellement la possibilité que M. Clark joue le rôle d'un médiateur entre le Québec, qui présenterait alors une formule de fédéralisme renouvelé, et le Canada anglais. Jouissant d'une position plus avantageuse que celle de son prédécesseur, M. Clark pourrait ainsi soumettre alors des formules de compromis.

Plaintes contre la police de Toronto

TORONTO (PC) — Des citoyens de l'Ontario ont porté 3,025 plaintes contre la police de cette ville l'an dernier, la plupart pour conduite inconvenante et usage abusif de la force, a révélé un conseiller de la commission de police de l'Ontario.

M. Walter Lee a déclaré dans une interview que l'on avait porté 130 accusations en vertu du code criminel et la majorité pour voies de fait.

D'autre part, il y a eu accusation en vertu de la loi de la police et 202 mesures disciplinaires.

C'est la première fois que l'on compile et publie des statistiques semblables.

Selon la loi ontarienne, si l'on veut se plaindre de la police on s'adresse d'abord au chef de la police locale, après quoi, si on le désire, à la commission municipale de police et finalement à la commission.

Des retards dans le projet de gazoduc Montréal-Québec

TORONTO (PC) — Selon le quotidien Globe and Mail, la compagnie Q and M Pipe Lines Ltd., de Montréal, a décidé de reporter de huit mois le début des travaux de construction d'un gazoduc de \$1 milliard devant relier Montréal à Québec et aux provinces Maritimes.

Dans une dépêche d'Ottawa, le journal ajoute que Q and M, filiale d'Alberta Gas Trunk Line, de Calgary, a décidé d'utiliser des cavernes de sel, au Nouveau-Brunswick, pour entreposer du gaz naturel pendant l'été afin de le garder pour la forte demande des mois d'hiver.

La solution des cavernes annulerait le projet de construction d'une usine de liquéfaction et de réservoirs de gaz près de Québec.

Ces informations seraient contenues dans un amendement que Q and

M a fait à sa demande déposée devant l'Office national de l'énergie (ONE), pensant que l'ONE n'accordera pas le feu vert à temps pour permettre le début des travaux en mai 1980, tel que prévu à l'origine.

Les coûts en capital seraient par ailleurs supérieurs à \$1 milliard au lieu des \$945 millions prévus mais le gazoduc pourrait quand même entrer en service à l'automne de 1983.

Quant aux cavernes, il y en aurait six à excaver, sous 75 acres de terrain, les deux premières devant l'être entre novembre 1981 et avril 1984 et les autres à intervalles de deux ans et demi. Le tout serait complètement creusé à la fin de 1989, au coût de \$53,9 millions.

Il faudrait déplacer quatre millions de tonnes de sel et d'eau salée et les mettre dans la baie de Fundy.

le mot du jour

A bâtons rompus

L'expression "tenir le gros bout du bâton" n'a pas l'effet de puissance que l'on veut donner. Le joueur de baseball tient le petit bout. Nos parents faisaient de même pour donner la fessée. Limitons-nous donc au "bon" bout du bâton.

Pierre BELLEAU

LOUSON LTEE
275, rue St-Joseph est, Québec
(entre Dorchester et Caron)



MARIÉE D'INSPIRATION ESPAGNOLE!

Tout imprégnée d'un charme romantique avec ses effets de volants et de dentelles, qui forment une somptueuse jupe à traîne.

Une mantille identique à la robe ainsi qu'un éventail complètent l'ensemble.

Tailles: 4 à 12

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE FAIRE VOUS-MEME!

Jos. Grenier LTEE
947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT — TEL: 667-1724

LA SOLUTION A TOUS VOS PROBLEMES DE RANGEMENT

CABANON

Dimensions: 8' x 12'



Modèle "La Grenier" Toit 4 versants

\$489

Construction améliorée et robuste. Tout en bois. Livraison sur demande.

Livré en panneaux assemblés. Inclus: porte avec clef, châssis, plancher, bardeaux d'asphalte, boîte à fleurs, peinture, etc.



Modèle "La Cabine" Toit 2 versants

\$479

Livraison immédiate

CLOTURE ASSEMBLEE A L'USINE

EPINETTE NON PEINT - 2 MODELES:

"CITADIN" section 42" x 96" \$16.95

"DISCRET" section 60" x 96" \$25.95

Poteaux non inclus.

GOUTTIERE EN VINYLE

• Résistante
• Longue durée
• Blanc inaltérable
• A l'épreuve du froid

DALLE \$6.80

DESCENTE \$7.70

(longueur 10') (3M)

PROTEX-SCellant pour ASPHALTE

à base de goudron, couvre environ 500 pi.ca. \$9.88 le gal.

ASPHALTE POUR REPRISES Sac 66 lb \$3.39

RESI-FLEX

ENDUIT POUR BARDEAUX D'ASPHALTE

Bardeaux desséchés et craquelés. Fuites autour de la cheminée. Bardeaux ondulés, etc... \$37.20 le 3 gal.

PEINTURE LATEX

BLANC MAT POUR L'INTERIEUR \$12.25

TEINTURE OLYMPIC COULEURS EN MAIN A partir de \$12.95

TEINTURE A BOIS COULEUR REDWOOD \$10.95

VACANCES ANNUELLES 1979

... nos bureaux et entrepôts seront fermés du 14 au 28 juillet

CHARGEX

VISA

master charge

Nous vous suggérons de prévoir vos besoins pour cette période et souhaitons à tous

BONNES VACANCES!

CENTRE DE RENOVATION — BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION



1" x 6", 2" x 4", 2" x 6", 2" x 8", 4" x 4", 6" x 6", 1 1/2" x 5"

le bois extérieur traité sous pression avec des produits chimiques pour empêcher la décomposition et prévenir les attaques des termites.

RELEVEMENT ECONOMIQUE 1" x 7" BOUVETE

CLAPBOARD A GORGE - EPINETTE

faits divers et justice

Robert Imbault condamné à 14 ans de pénitencier

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Un récidiviste de 31 ans qui a déjà passé 12 ans de sa vie au pénitencier, Robert Imbault, de Montréal, a écopé au palais de justice de Montmagny, hier, de 14 ans d'emprisonnement pour un vol à main armée perpétré le 7 août 1978, à la Caisse populaire de Saint-Fabien-de-Panet, au sud du comté de Montmagny.

Le juge Marc-André Drouin a

infligé 12 années de pénitencier à Imbault pour le vol à main armée, plus deux années additionnelles pour s'être servi d'une arme à feu, et trois années à purger concurremment pour séquestration de M. Raymond Nicole, de Saint-Magloire de Bellechasse.

Le président du tribunal a rappelé que l'inculpé, alors accompagné d'un présumé complice, Michel Lafleur, a tiré deux coups de revolver dans le

coffre arrière de la voiture de M. Nicole, "pour permettre à ce dernier de respirer". Après s'être emparés de sa voiture, les deux individus l'avaient enfermé dans la valise, pour la durée du vol.

Le juge a également signalé qu'Imbault avait cherché à se fabriquer une preuve d'alibi en incitant un individu, Pierre Vincent, à rendre un témoignage dont on pouvait décèler, de façon

évidente, qu'il s'agissait d'une fausseté.

Selon le juge, Imbault se range au rang des criminels de routine, ce qui lui a valu jusqu'ici une vie de déboires, puisque ses méfaits l'ont privé de sa liberté pendant 12 ans.

Dans ce cas, le juge Drouin a dit que son choix était facilité entre opter pour la réhabilitation du prévenu, ou pour la protection de la société, étant

donné qu'Imbault lui-même semblait avoir définitivement choisi le crime avec violence.

C'est justement ce sur quoi avait insisté le substitut du procureur de la Couronne, Me Réjean Boulet, en relevant entre autres les condamnations successives d'un dossier remontant à 1967.

Me Boulet a encore souligné que les \$42,230 du vol à main armée

n'avaient jamais été retrouvés et semblaient "s'être envolés en fumée".

Il accuse son procureur

Le juge a prononcé son verdict, après avoir rejeté une demande d'Imbault que son propre procureur, Me Réal Leblanc, de Montréal, soit retiré du dossier, parce qu'il avait décidé de confier ce mandat à un autre procureur, il y a une semaine. Mais ce nouveau procureur, Me Laurence Coriveau, était retenu par une autre cause, à Montréal, a affirmé Imbault.

Me Leblanc a précisé qu'il y avait mésentente entre lui et son client, d'autre part sur les représentations à faire à la Cour.

Rappelant qu'il y avait déjà six mois que l'accusé avait reconnu sa culpabilité, soit le 4 janvier dernier, le président du tribunal a remarqué que s'il s'était montré "permissif" jusqu'ici, il ne pouvait accepter de se plier à tous les caprices du prévenu. Il a décidé de ne point retarder sa sentence, à moins qu'Imbault n'appuie d'un motif sérieux sa requête en désistement de son procureur.

On se rappellera qu'Imbault et Lafleur ont été appréhendés la journée même du vol à main armée de Saint-Fabien-de-Panet, à la suite d'informations refléchies aux agents-enquêteurs Jean-Pierre Deschênes et Tony Trudel, de la Sûreté du Québec. Imbault avait fait défaut à une libération conditionnelle, tandis que Lafleur s'était évadé du pénitencier.

Sursis de sentence pour Elisabeth Langlois

par J.-Claude RIVARD

Une jeune mère de famille que la dépression, l'angoisse et la panique ont poussé à assassiner sa fille de 27 mois, le 29 décembre 1978, à Saint-Etienne de Lévis, a écopé d'un sursis de sentence, avec probation pour une période de trois ans.

Telle est la dernière séquence judiciaire de ce pénible cauchemar vécu depuis le moment du drame par Mme Elisabeth Gaudet-Langlois, âgée de 27 ans.

Le juge Jean Moisan, de la division criminelle de la Cour supérieure, en est venu à la conclusion qu'un sursis de sentence avec ordonnance de probation rencontrerait mieux les fins de

la justice qu'une peine d'incarcération, en un moment où la jeune femme ne constitue ni une menace pour la société, ni pour elle-même.

Originalement accusée du meurtre de sa fille Isabelle, Mme Gaudet-Langlois fut autorisée à reconnaître sa culpabilité à l'accusation réduite d'homicide involontaire.

Lors des représentations préliminaires, la jeune femme a révélé qu'elle était sous le coup du plus grand découragement, à la suite d'un manque de communications et de compréhension de la part de son mari.

Après le départ de celui-ci pour le travail, le matin du 29 décembre, elle

lui écrivit une lettre et elle décida d'en finir et d'amener son enfant dans l'autre monde. Elle lui a donné beaucoup de médicaments et elle en a elle-même absorbé une forte quantité.

Quant au reste, elle relate que tout est confus dans son esprit. Elle a appelé la police. Elle a vu des gens dans son logis. Puis, elle s'est retrouvée à la Maison-Gomin.

L'enquête du coroner révéla qu'Isabelle Langlois avait été frappée de deux coups de couteau au dos.

Selon le juge Moisan, la gravité objective du crime est hors de discussion. Sur le plan subjectif, il retient toutefois cette opinion d'un psychiatre

à l'effet que la jeune femme se trouvait dans un état de dépression, d'angoisse et de panique tel qu'elle en est venue à penser que son enfant serait mieux mort si elle n'était plus là pour en avoir soin.

Le juge retient aussi que l'intimée s'est résolument engagée dans la voie de la réhabilitation et qu'il n'y a pas lieu de lui imposer une peine exemplaire et dissuasive.

Il croit en effet que ce n'est pas parce qu'on la ferait emprisonner que des personnes placées dans des circonstances analogues ne se rendraient pas coupables d'actes pourtant gravement répréhensibles.



Le Soleil, Gilles Lafond

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galerias Chagnon

LONGS-Jeux

4⁹⁹ ch.

Vente d'entrepôt

5⁴⁹ Longs-jeux

6⁹⁹ 8 pistes, cassettes

Artists featured: BLONDIE, GERRY RAFFERTY, SUZANNE STEVENS, FRANCK POURCEL, ISABELLE AUBRET, REX SMITH, JAMES TAYLOR, ELECTRIC LIGHT ORCH., PLASTIC BERTRAND, STEVE HACKET, SWEET PEOPLE, FABIENNE THIBAUT, NICOLE MARTIN, VAN HALLEN, FERNAND GIGNAC, POLICE, PETER FRAMPTON, ONS'M O KEBEK.

GRAN et VILLENEUVE
podiatres
2611, boul. Laurier, Ste-Foy
Sur rendez-vous: 658-7738
Ouvert le soir
Aussi à Victoriaville Tel.: 758-3247

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Venez faire votre choix parmi les nouveaux styles automne 79 en tweed, worsted, camel hair ou papeline dans les tons de brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vision, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

SEULEMENT \$400

Legger supplément pour les autres tailles.
Confection pour dames 525-4841 Local 30

CHOIX DES PLUS NOUVEAUX STYLES AUTOMNE 1979

laliberté
AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt pour une livraison rapide cet automne.

La plus douce cigarette au pays.

Viscount No 1
ULTRA LIGHT
25 CIGARETTES
SIZE

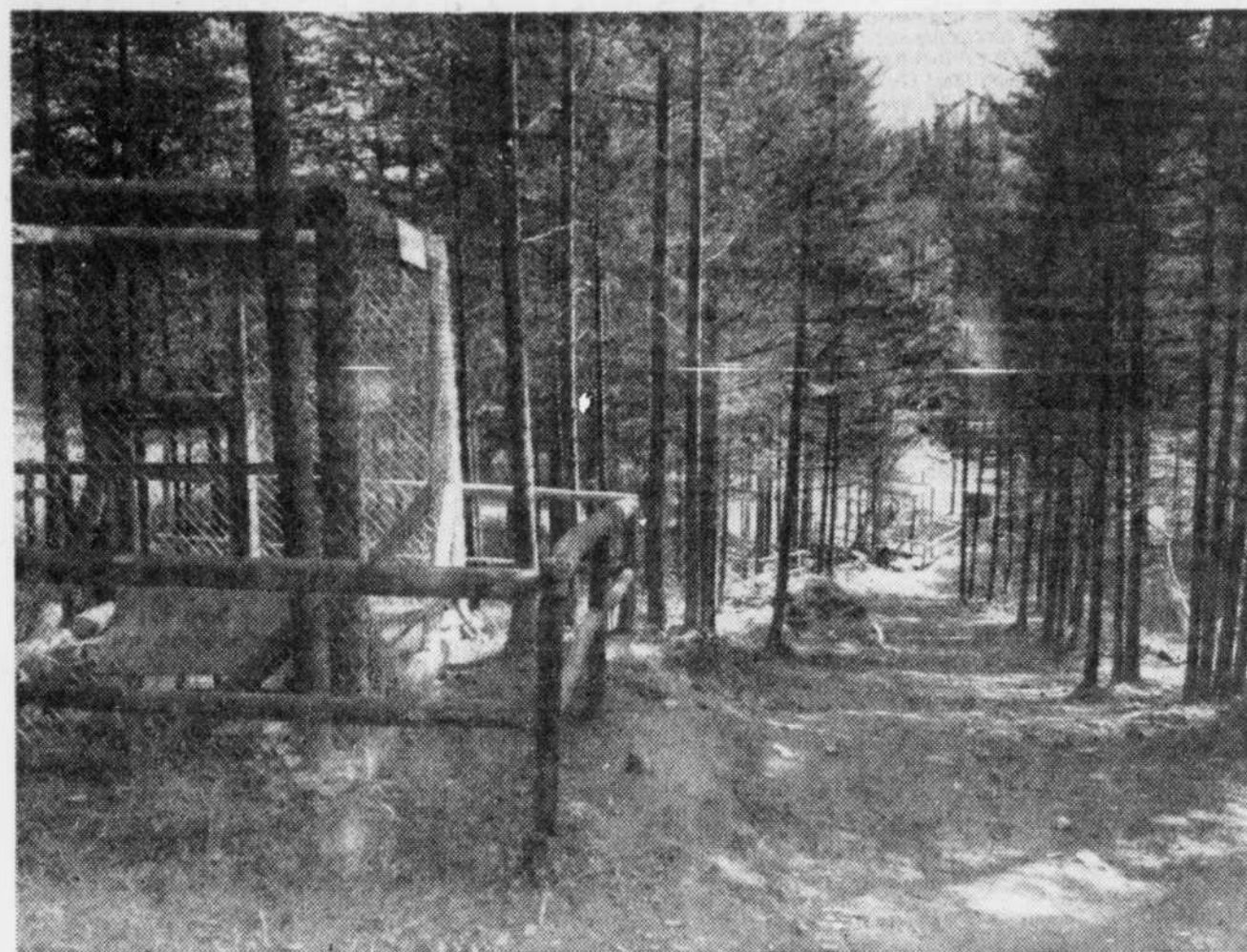
Viscount No 1

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé causé avec l'usage d'un produit de tabac est d'autant plus grand que la quantité de goudron et de nicotine est plus élevée.

dans nos régions

Ville Saint-Georges-Ouest

Mini-zoo du parc des Sept Chutes construit dans un but éducatif



Publigravie Saint-Georges

AVIS

Première publication
Prenez avis que le soussigné Taxis Jaunes Limitée s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de taxi No Q 201163-009 à Léopold Lachance.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

TAXIS JAUNES LIMITEE
par: Edouard Grenier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MINGAN
650-11-000031-79
No Surintendant: 018444

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de
LE DOMAINE CARTIER LTEE,
corps politique légalement consti-
tue, ayant son siège social à Rivière-
du-Loup, district de Kamouraska.

DEBITEUR
Avis est par les présentes donné que le
6e jour de juin 1979 le Registrateur
adjoint de la Cour Supérieure, district
de Mingan, a rendu une ordonnance de
déclarer le Domaine Cartier Ltee en fail-
lite, et ce, rétroactivement au 8e jour de
mai 1979. La première assemblée des
créanciers sera tenue le 4e jour de juil-
let 1979, à 200 heures de l'après-midi,
au Centre de Main-d'œuvre du Canada,
au 204, Lafontaine, Rivière-du-Loup,
P.Q.

Date de Québec, ce 26e jour de juin
1979.

MICHEL LEBLOND,
SYNDIC

Bureau de
LEBLOND, BUZZETTI, HUOT &
ASSOCIES,
SYNDICS,
621, boulevard Charest est
Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 323-4641

AVIS

CHRISTIANE BELANGER
AVIS est, par les présentes, donné
que CHRISTIANE BELANGER,
domiciliée et résidant au 487, ave-
nue Plante, à Ville-Vanier, district
de Québec, s'adressera au mini-
zoo du Parc des Sept Chutes, pour
obtenir un permis de transport d'e-
levés fréquenter la station forestière
de Duchesnay au Campus
Notre-Dame de Foy dans la Muni-
cipalité de Cap-Rouge, et retour,
pour le compte du ministère du
Tourisme de la Chasse et de la Pê-
che, permis valide jusqu'au 1er
juin 1980.

Tout intéressé peut y faire opposi-
tion dans les cinq (5) jours qui sui-
vent la date de la troisième publi-
cation dans ce journal.

ME ROBERT DE BLOIS
Procureur de Transport
Marc Juneau Inc.

AVIS
Avis est, par les présentes, donné
conformément à l'article 1571-D
du code civil de la province de
Québec, que

TREMPAC INC.
dont la principale place d'affaires
dans la province de Québec est si-
tuée dans le district judiciaire de
QUÉBEC a transporté toutes ses
créances et comptes de livres ac-
tuels et futurs à La Banque Pro-
vinciale du Canada à titre de ga-
rantie, par acte portant la date du
21e jour du mois de janvier 1977 et
enregistré au Bureau de la divi-
sion d'enregistrement de Québec
le 18e jour du mois de février 1977
sous le numéro 864156.

Date à Québec, ce 26e jour du mois
de juin 1979.

**LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**
DIVISION DE QUÉBEC (III)
150, boul. St-Cyrille est
Québec, P.Q.
G6B 8V6
Québec seulement

3e publication AVIS

Demande de Permis Saisonnier
PRENEZ AVIS que la compagnie
Transport Marc Juneau Inc., ayant
son siège social au 4, rue Maisonneuve
à Ste-Catherine Cte de Port-
neuf fera une demande à la Com-
mission des Transports du Québec
pour obtenir un permis spécial de
transport saisonnier de catégorie
économique pour le transport d'e-
levés fréquenter la station forestière
de Duchesnay au Campus
Notre-Dame de Foy dans la Muni-
cipalité de Cap-Rouge, et retour,
pour le compte du ministère du
Tourisme de la Chasse et de la Pê-
che, permis valide jusqu'au 1er
juin 1980.

Tout intéressé peut y faire opposi-
tion dans les cinq (5) jours qui sui-
vent la date de la troisième publi-
cation dans ce journal.

ME ROBERT DE BLOIS
Procureur de Transport
Marc Juneau Inc.

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

L'aménagement du mini-
zoo a débuté en avril 1978
et une souscription popula-
ire puis une subvention
fédérale ont contribué à
poursuivre l'installation.
Des milliers de personnes
dont de nombreux écoliers
ont visité ces lieux qui
offrent aussi un terrain de
jeux bien aménagé.

avis légaux.

Consommation
et Corporations Canada
Corporations

Consumer and
Corporate Affairs Canada
Corporations

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

AVIS
Nouvelle demande de permis
Le requérant s'adresse à la Com-
mission des transports du Québec
afin d'être autorisé à donner le
service de transport suivant:
Transport restreint - longue dis-
tance - rayon - contrat.
De Baie St-Paul à tous les endroits
situés dans un rayon de 50 milles
de ladite municipalité pour le
transport de nourriture à vision
utilisée par les éleveurs de vison
pour le compte de la Société Co-
opérative de Charlevoix.
Transport restreint - longue dis-
tance - route restreinte contrat.
De la Malbaie à Baie St-Paul pour
le transport de déchets de volaille
servant d'ingrédient pour la pré-
paration de nourriture pour les
animaux pour le compte de la So-
ciété Coopérative de Charlevoix.
Le texte ci-dessus a été préparé
en collaboration avec un recher-
chiste de la Commission et, en
conséquence, n'engage en rien
pour cause cette dernière.

Denis Pierre Simard
C.P. 898
10, Côte St-Ours, Baie St-Paul
Québec
Date: 27 juin 1979

en bref



Au Théâtre de Bon Humeur

Éditeur officiel du Québec

"En montant la rivière"

Le Théâtre de Bon Humeur animera, du 18 au 25 juillet, une création collective intitulée "En montant la rivière...", dans la région de l'Est du Québec. Présentée à l'initiative des ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Affaires culturelles du Québec, en collaboration avec les Services de protection de l'environnement et les caisses populaires, "En montant la rivière..." raconte l'histoire farfelue d'une personne qui, pour retrouver un prétendu propriétaire d'arbre déraciné, entreprend une longue randonnée à travers ruelles, forêts et cantons. L'itinéraire de la troupe dans l'Est du Québec sera le suivant: école Roy de Rivière-du-Loup (18 juillet à 19h30), Fort Ingall de Cabano (19 juillet à 15h), parc Lepage de Rimouski (20 juillet à 14h), centre communautaire de Sainte-Anne-des-Monts (21 juillet à 14h30), Manoir Le Bouthillier de l'Anse-au-Griffon (22 juillet à 14h), La Barge de Paspébiac (24 juillet à 14h) et salle paroissiale de Causapscal (25 juillet à 20h).

Exposition d'oeuvres d'art

CAP-SANTE — La Société historique de Cap-Santé présentera une exposition du 27 juillet au 5 août, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de cette municipalité. L'exposition portera sur Cap-Santé, ses trésors et ses églises. Lors de visites guidées, les visiteurs pourront admirer des sculptures de Jean Valin, Noël Leveseur, Jean-Baptiste Côté, Louis Jobin, des tableaux de Paul Beaucourt, Joseph Légaré, Antoine Plamondon; des pièces d'orfèvrerie de Laurent Amyot, François Sasseville et Pierre Lépérance. La société profitera de cette exposition qui vise la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et artistique de Cap-Santé pour activer son travail de recrutement.

Les baleines bleues

TROIS-PISTOLES — La Traverse Trois-Pistoles—Escoumins Ltée continue de recevoir les réservations des personnes qui désirent participer aux excursions permettant d'observer les baleines bleues, au cours de l'été, sur le fleuve St-Laurent. Ces excursions ont lieu depuis 1977 à chaque été. La population actuelle des estacades est difficile à établir mais leur observation est maintenant très fréquente à certaines périodes de l'année. Dans la région, on peut encore apercevoir les vestiges des

dans nos régions

Société d'expansion de Nouvelle-Beauce

Début de la 2e phase: promotion et mise en valeur des ressources

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Inaugurée depuis peu de temps, la Société d'expansion de Nouvelle-Beauce Inc. (SENB) se veut le reflet de la ténacité, de l'ardeur et du dynamisme des industriels et des hommes d'affaires de la région de Sainte-Marie de Beauce.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Michel Carrier, président de la SENB, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Sainte-Marie, en précisant que pour la nouvelle corporation de la SENB il s'agit en quelque sorte de la continuité de la Commission industrielle intermunicipale de la région de Sainte-Marie.

A l'époque, a-t-il dit, on désirait avoir une structure qui permettrait de trouver les moyens afin de garder chez nous les entreprises déjà établies et pour ce faire, il nous fallait avoir en place des espaces réservés à l'industrie, ainsi que des infrastructures pour les accueillir.

On a atteint ces objectifs et dès cette année, a déclaré Michel Carrier, nous entreprenons la seconde phase, c'est-à-dire, la promotion et la mise en valeur des ressources de la région.

M. Carrier est convaincu que la SENB atteindra ses buts qui sont:

- favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique;
- promouvoir les intérêts matériels de la région;
- faire connaître les intérêts industriels et les possibilités commerciales de la région;
- procurer aux entreprises existantes l'aide possible;
- attirer de nouvelles industries;
- effectuer la publicité nécessaire pour favoriser les buts recherchés.

Priorités

Toutefois, en 1979, les priorités de la SENB sont les suivantes:

- assistance à l'entreprise aux prises avec certains problèmes ou en expansion;
- Agro-alimentaire: foire agricole et autres projets du secteur;
- prospection pour attirer de nouveaux investisseurs.

Pour atteindre ces objectifs, comme l'a expliqué Michel Carrier, il y a présentement de la part des 11

membres du conseil d'administration de la SENB une sensibilisation auprès des industriels, hommes et femmes d'affaires, dans le cadre d'une période de recrutement.

Aussi, on est conscient que d'autres municipalités du secteur de la Nouvelle-Beauce, fassent comme la ville de Sainte-Marie et adhèrent à la SENB.

D'ailleurs, a ajouté M. Carrier, une lettre leur sera envoyée dès cette semaine, pour les inviter à venir nous rencontrer afin de discuter d'orientation, de besoin et de participation financière.

Le territoire

Sur le plan économique, la région de Sainte-Marie est formée de 11 municipalités, avec une population d'au-delà de 20,000 habitants et où l'on compte plus de 60 industries avec quelque 3,800 emplois.

Ces municipalités sont celles de la ville Sainte-Marie, Saint-Elzéar (village et paroisse), Saint-Bernard (village et paroisse), Scott-Jonction, Sainte-Marguerite, Saints-Anges, Vallée-Jonction, Sainte-Hénédine et Frampton.



Membres du comité d'appui: MM. Pierre Beaulieu, Julien Giasson, Yvan Ménard, Réjean Lévesque et Eugène Weemaes.

Région de la Côte-du-Sud

Sommet économique qui se précise

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — L'organisation d'un sommet économique pour la région de la Côte-du-Sud est entrée ces jours derniers dans sa deuxième phase, avec la préparation des données statistiques et l'animation du milieu, notamment par la mise sur pied d'un comité d'appui régional. La phase finale suivra probablement l'automne, avec des réunions de discussion sectorielles dans certaines municipalités du territoire, et une journée plénière, à Montmagny.

Le comité d'appui formé ces jours derniers comprendra des citoyens susceptibles d'apporter au projet l'apport de leurs connaissances du milieu, une compétence particulière, ou un effet d'entraînement.

Lors d'une réunion convoquée à cette fin, le président du Conseil économique de Montmagny, M. Pierre Beaulieu, a invité une quarantaine de participants à s'engager dans l'effort de concertation entrepris depuis l'automne dernier, en vue du mieux-être collectif du territoire s'étendant de Berthier-sur-Mer à La Pocatière.

Cette participation, a précisé M. Beaulieu, devrait d'abord se traduire par un appui moral au projet de sommet économique: les membres du comité serviront également de conseillers, et finalement d'agents locaux de promotion.

En échange de cette participation, le président du Conseil économique de Montmagny a déclaré que les organisateurs du sommet s'engageaient à fournir aux membres du comité d'appui une information privilégiée, et à les inviter à quelques rencontres de consultation sur l'orientation générale de cette importante initiative régionale.

Préparatifs

En vue du sommet économique de la Côte-du-Sud, le président du comité d'organisation, M. Yvan Ménard, a fait part des préparatifs accomplis jusqu'ici à l'égard de cette "concertation des forces vives du milieu, afin d'insuffler un dynamisme nouveau au développe-

ment économique de notre région et au mieux-être de notre population".

Dans une première phase, a-t-il notamment souligné, l'organisation du sommet s'est surtout préoccupée du concept du projet et du recrutement des personnes susceptibles de le mener à bien.

Actuellement l'effectif comprend cinq personnes à plein temps, pour la période d'été, grâce à un programme de Canada au travail, ainsi qu'un comité d'organisation de cinq membres et un conseil d'administration regroupant 12 directeurs.

M. Ménard a rappelé que l'organisation du sommet a reçu l'appui formel de la plupart des organismes oeuvrant dans le milieu, ainsi que des contributions financières de départ provenant du Conseil économique de la ville de Montmagny.

Conscience régionale

Concernant tous ces groupements, M. Ménard a remarqué qu'il n'était nullement question de "créer de nouvelles structures, puisque nous pensons que le milieu est déjà assez bien organisé pour veiller à son propre développement".

Les efforts entrepris tendent surtout à développer une conscience régionale plus forte.

Pour sa part, l'instigateur du mouvement, l'agent Réjean Lévesque, un policier de la ville de Montmagny, a expliqué son initiative en ce domaine "par sa préoccupation de voir les jeunes privés de travail et s'engager dans la voie de la drogue et de la criminalité".

Aussi, à titre de citoyen, il a voulu réagir dans le sens du dicton voulant que le développement économique, c'est l'affaire de tout le monde.

De son côté, le député libéral de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée nationale, M. Julien Giasson, a lancé une invitation à relever le défi du dynamisme de la Beauce et de ne pas trop compter sur les contributions financières de départ des gouvernements, mais plutôt sur les connaissances, la compétence et la capacité de travail et de promotion des gens du milieu.

S'il s'est dit d'accord avec ce conseil, le député fédéral de Bellechasse, M. Adrien Lambert, a par contre remarqué qu'il y avait lieu d'exiger une aide supplémentaire du gouvernement fédéral pour le développement industriel continu, et de faire mentir les propos disant que les programmes de Canada au travail, "ça ne vaut rien".



Le Soleil, Réal Laberge

Le 250e de Saint-François de Montmagny

Les fêtes du 250e anniversaire de fondation de Saint-François de Montmagny sont terminées du moins pour la période de pointe allant de la Saint-Jean-Baptiste à la Confédération. Entouré de villageois et de villageoises venus lécher la palette à la cabane à sucre de la Place du 250e, le président des fêtes, M. Jos-Aimé Blais, a rappelé que ce n'est toutefois pas fini et que les festivités et les réjouissances se poursuivront jusqu'au 31 décembre, mais à un rythme moins trépidant.



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

OCC.90974.F
24 juillet 1979
10.740 PAIRES DE GANTS DE CUIR ET 5.750 PAIRES DE GANTS DE VINYL
Garantie de soumission: \$10.000

LAE.90174.F
24 juillet 1979
1 CHROMATOGRAPHE EN PHASE GAZEUSE POUR ANALYSER L'HUILE DE TRANSFORMATEUR
Garantie de soumission: \$3.000

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
BUREAU N° 700

75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, téléphone (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission doit être d'un montant égal à au moins 10 % de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant susmentionné; elle doit être donnée sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission.

Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

ville de
SAINTE-FOY

avis public PROMULGATION

Avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance du 4 juin 1979, le Conseil a adopté son règlement numéro 2297, amendement l'article 4.3, du règlement de zonage 190 afin de créer une nouvelle zone RAB-123 à même une partie de la zone E-101 (Quartier Laurentien).

Ce règlement a été approuvé par les contribuables intéressés lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 27 et 28 juin 1979.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau du soussigné ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Et ledit règlement sera en vigueur conformément à la Loi.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 3e jour du mois de juillet 1979.

Le greffier-adjoint de la Ville

René Dampousse

appels d'offres

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15:00 heures, le mercredi 18 juillet 1979, pour la fourniture d'un camion diesel avec benne basculante 10.886 KG PTC modèle 1980.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, Route de l'Eglise, Sainte-Foy, à 15:30 heures, en présence des intéressés.

Les formules de soumission seront disponibles à la section des achats, 2e étage, à l'adresse mentionnée ci-haut.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 3e jour du mois de juillet 1979.

L'assistant-greffier de la Ville

Jean-Pierre Morrow



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
MODULE DE MÉMOIRE ADDITIONNEL
DE 1 1/2 MÉGA-OCTET
DOSSIER: SP-222

Des soumissions pour la location pour trente et un mois, l'entretien et l'installation ou l'achat avec service d'entretien et installation d'un module de mémoire additionnel de 1 1/2 méga-octet seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 25 juillet 1979 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 13:00 heures aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905, rue Delormier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTREAL
7500, rue Tellier
Montréal, Qué.
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUEBEC
2900, rue Einstein
Ste-Foy, Qué.
G1X3X4

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter en tout ou en partie toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

APPEL D'OFFRES

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR DES TRANSFORMATIONS AU CENTRE RECREATIF DE PORT-CARTIER. PROPRIÉTAIRE: VILLE DE PORT-CARTIER

40, av. Parent

Port-Cartier, P.Q.

ARCHITECTE:

LA ROCHE & DERY

49, rue des Remparts

Québec, P.Q.

433, av. Brochu

Sept-Îles, P.Q.

GROUPE-CONSEIL EN CHARPENTE:

MECANIQUE ET ELECTRICITE:

LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET,

SIMARD & ASS.

525, boul. Harvey

Jonquière, P.Q.

ENTREPRENEUR GENERAL:

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur

principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissionnaires (entrepreneur général) pourront se procurer une

(1) copie complète des plans, devis et documents contractuels, ainsi

que trois (3) copies de la formule de soumission aux bureaux des archi-

tectes La Roche & Dery, 49, rue des Remparts, Québec et à 433, av. Bro-

chu, Sept-Îles, à compter du mercredi 4 juillet 1979, de 10:00 heures à

17:00 heures.

Un dépôt de cent dollars (\$100) par chèque ordinaire sera exigé pour

chaque copie complète des plans et devis. Ce dépôt sera remis, dans

les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions, à chaque en-

trepreneur qui aura retourné les documents au complet et en parfait

ordre au bureau de l'architecte. Aucun remboursement dans le cas de

copie additionnelle ou dans le cas d'entrepreneur qui n'aura pas pré-

senté de soumission.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée, soit

d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur de

la soumission et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours

de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé d'une

banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de

10% de la soumission. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à

l'ordre du propriétaire.

Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de

la caution garantissant au propriétaire l'émission d'un cautionnement

de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante

pour cent (50%) et d'un second cautionnement garantissant le paie-

ment de la main-d'œuvre et des matériaux, également pour cinquante

pour cent (50%), lesquels seront émis par cette compagnie au nom de

l'entrepreneur général et au bénéfice du propriétaire.

Si le soumissionnaire est une compagnie ou corporation, sa soumission

doit être accompagnée d'une résolution de la compagnie ou corpora-

tion autorisant une personne désignée à signer, pour et au nom de la

compagnie ou corporation, la soumission et les documents qui y sont

annexés, ainsi que le contrat, le cas échéant.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées

et adressées à la Ville de Port-Cartier, compétence de Monsieur

Jean-Luc Julien, seront reçues pas plus tard que le six (6) août 1979,

à 10 heures (heure de Québec) (heure en vigueur localement), pour

être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même

heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des

soumissions reçues.

Les soumissionnaires dans les spécialités ci-dessous mentionnées devront

déposer leur soumission au Bureau des Soumissions Déposées, pas

plus tard que le jeudi deux (2) août 1979, à 10 heures (heure en vigueur

localement) accompagnée d'un cautionnement de soumission valide

pour cent vingt (20) jours de la date d'ouverture des soumissions,

au montant égal à 10% de la valeur de la soumission.

Spécialités:

Plomberie-chauffage

Ventilation

Electricité

Sous-traitants:

Copie des plans et devis en mécanique et/ou en électricité pourra être

obtenue au bureau de l'ingénieur en mécanique contre un dépôt de

\$30 fait au nom de l'ingénieur suivant préavis téléphonique. La moitié

du montant du dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon

état au plus tard trente (30) jours après la date d'ouverture des soumis-

sions.

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des sous-

traitants et fournisseurs aux fins de consultation aux bureaux de:

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE QUEBEC

375, rue Verdun

Québec

tel. 687-4121

L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DE SEPT-ÎLES

456, avenue Arnaud

Sept-Îles

tel. 968-5421

Donné à Québec, ce 28e jour de juin 1979.